

# 2016

## Rapport d'Activité

Préface par

Pierre

Landouër

Je me présente je m'appelle M<sup>rs</sup> Landauer Pierre.  
Je fais parti des gens du voyage.  
Nous sommes des gens qui sont rejetés par  
la société alors que nous sommes des citoyens  
Français nés en France.

Je ne suis inscrit au élections à ma commune.  
De rattachement j'ai voté 2 fois et la dernière  
fois ils n'ont rien des élections en ne disant  
que je n'étais pas domicilié sur eux et donc je  
n'ai pas eu le droit de voter.  
Quand nous achetons une petite parcelle de terrain  
pour s'installer avec notre caravane le Maire  
nous fait passer au tribunal et on nous met  
des abstracts que l'on peut même pas  
payer car nous avons pas les moyens. Les  
Maires ne veulent même pas nous recevoir  
pour discuter avec nous et encore la nous  
sommes rejetés. Certaines communes ont fait  
des places désignées pour les gens du voyage  
mais ont peut même pas rester car ses  
trop chers.

Comment voulez vous avoir un travail fixe  
nous restons 15 jours sur une place depuis  
3 jours ou une semaine donc c'est impossible.  
Nous avons un carnet de circulation qui fait  
signer tous les 5 ans. Nous ne pouvons même  
pas prendre une ligne téléphonique car ils disent  
que ce n'est pas une pièce d'identité pour eux.

Plus que faire a cette discrimination car D'en est une.

en 2000 nous avons connu L'ADGVE a EVAY (91)  
Moi et des centaines de voyageurs  
et la nous avons trouvee des personnes qui  
se sont vraiment occupe de nous. Ils nous ont aider  
a prendre nos papiers pour travailler. Ils nous ont  
formé en toute chose comme dans l'informatique  
dans l'écriture et aussi pour l'école de nos enfants  
Ils nous ont permis de savoir nos droit -  
quand nous avons des problemes avec nos papier  
que l'on comprend pas. L'ADGVE nous aide et  
D'en occupe des vraiment des personnes admirable  
qui eux comprend notre mode de vie. Ils nous  
ont redonne confiance en nous.

Auparavant nous travaillons sans papier  
nous sommes toujours au RSA car nous avons  
pas de travail fixe  
Nous ne somme pas une entreprise qui produit  
Nous on fait du porte a porte pour travailler  
Mais maintenant grace a l'ADGVE nous  
sommes inscrit a la chambre de commerce et nous  
payons nos cotisations et vraiment je remercie  
l'ADGVE pour ce qu'ils font parmi notre peuple  
je voudrais que vous tenez compte de cette lettre  
je vous en remercie d'avance

M<sup>me</sup> LANDOUER

( Sans L'ADGVE Nous sommes perdus )

## **Le centre social ADGVE en 2016, c'est :**

682 personnes reçues à la permanence sociale  
588 personnes reçues dans le cadre du soutien à la création et à la gestion d'entreprise  
98 personnes qui ont participé à une réunion d'information autour de la création d'entreprise  
956 visiteurs et usagers de l'espace public numérique  
17 personnes reçues chaque semaine dans le cadre de l'accès à l'écrit  
250 personnes reçues pour des difficultés liées à l'habitat (sur 20 communes du département)  
32 enfants reçus chaque semaine en soutien scolaire au collège  
30 personnes reçues dans le cadre d'une recherche d'emploi  
1288 personnes reçues pour des problèmes relatifs à la santé  
132 personnes accompagnées en sortie culturelle ou de loisirs  
133 personnes reçues dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité

**soit 4206 personnes ...**

## **Pour quoi faire?**

Pour résoudre des dysfonctionnements administratifs,  
Pour faire une demande de domiciliation parce que c'est la base de toute ouverture de droits,  
Pour remplir une déclaration en ligne parce qu'on ne peut plus faire autrement,  
Pour faire de la CMU ou des demandes de gaz parce que les services compétents les ont renvoyés vers l'ADGVE,  
Pour payer des cotisations foncières en ligne,  
Pour créer une adresse mail parce que c'est indispensable pour répondre aux démarches dématérialisées,  
Pour faire une demande de vignette crit'air  
Pour venir récupérer son courrier ou se le faire réexpédier  
Pour remplir une déclaration d'impôts,  
Pour faire une demande de retraite,  
Pour être réorientés vers des aides juridiques,  
Pour correspondre avec les banques, assureurs et opérateurs téléphoniques,  
Pour résoudre un contentieux,  
Pour répondre à une demande d'un conseiller d'insertion dans le cadre du RSA  
Pour régler des problèmes médicaux,  
Pour faire des démarches urbanistiques,  
Pour obtenir la liste des aires d'accueil  
Pour négocier des remboursements échelonnés,

Ou encore...

Pour apprendre à lire et à écrire,  
Pour apprendre à se servir d'un ordinateur ou d'une tablette,

Pour comprendre le fonctionnement de son GPS ou découvrir des fonctionnalités utiles sur son téléphone portable,  
Pour obtenir de l'aide pour rédiger un CV, une lettre de motivation, ou venir consulter les offres d'emploi,  
Pour comprendre les discriminations  
Pour s'inscrire à l'école  
Pour comprendre ce qu'est le RSA parce que personne ne leur a expliqué  
Pour apprendre à calculer ses cotisations,  
Pour apprendre à tenir son cahier de recettes  
Pour comprendre les rouages administratifs,  
Pour obtenir du soutien scolaire parce qu'il n'en existe pas qui soit adapté

Mais aussi...

Pour participer à une sortie ou à un atelier,  
Pour discuter, échanger, pour débattre, pour s'organiser  
Pour trouver de la convivialité, de la solidarité, une écoute attentive, ...  
Pour organiser un festival,  
Pour organiser un collectif de voyageurs

Mais surtout...

Pour être conseillé et soutenu quand on est "aidant",  
Pour faire valoir ses droits,  
Pour être conseillé et accompagné lors des expulsions,  
Pour négocier des conventions d'occupation précaire avec les municipalités  
Pour obtenir l'accès aux fluides  
Pour demander la création de terrains familiaux parce que les aires d'accueil ne correspondent pas aux besoins des familles  
Pour lutter contre les discriminations  
Pour faire reconnaître un ancrage territorial parce que oui, il existe ...

# Rapport d'activité 2016

<b>Préface par Pierre Landouer</b>	P.3-5
<b>Introduction</b>	P. 6-7
<b>Sommaire</b>	P.8
<b><u>1-Lutter contre l'illettrisme et faciliter l'alphabetisation :</u></b>	
1-1 Accompagnement à la scolarité	P.9-11
1-2 Formation à l'écrit	P.12-13
1-3 Soutien scolaire CNED	P. 14-15
1-4 Accès aux technologies de l'information et de la communication	P.16-17
<b><u>2-Accès à la culture, aux sports et aux loisirs</u></b>	
2-1 Accès à la culture, aux sports et aux loisirs	P.18-19
2-2 Faciliter l'accès aux structures locales	P.20
2-3 Proposer et permettre aux parents de participer aux activités: VVV	P.21-22
<b><u>3-Contribuer à l'évolution des politiques locales et nationales</u></b>	
3-1 Participation aux instances départementales de concertation	P.23
3-2 Participation aux réseaux associatifs	P.24-25
<b><u>4-Actions développées par le centre social</u></b>	
4-1 Accueil et information du public	P.26-27
4-2 Animation collective familles	P.28-29
<b><u>5-Accompagnement social individuel et familial</u></b>	
5-1 Sensibilisation et formation des services du département	P.30-32
5-2 Accompagnement social et familial : accès aux droits	P.33-35
5-3 Domiciliation	P.36-38
5-4 Accès aux soins et à la santé	P.39-40
<b><u>6-Emploi et activité économique</u></b>	
6-1 Accompagnement à la création d'entreprise	P.41-43
6-2 Accès à l'emploi salarié	P.44-45
<b><u>7- Lutte contre les discriminations</u></b>	
7-1 Accompagnement individuel à l'habitat	P.46-48
7-2 Appui et conseils aux collectivités pour l'accès à l'habitat	P.49-50
7-3 Actions de sensibilisation sur les discriminations en direction de tous publics	P.51-53

<b>1-1 ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</b>	<b>Orientations :</b>  <b>Lutter contre l'illettrisme et faciliter l'alphabétisation</b>
--	--

### Acteurs

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : ADGVE</li> <li>• Partenaires : éducation nationale, CASNAV, Direction académique, communes, CNED, association Le phare</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Chargée de formation Accès à l'écrit et direction</li> <li>• Public cible : Gens du voyage rencontrant des difficultés d'accès vers l'école ou recherchant un mode de scolarisation adapté à leur mobilité</li> </ul>
---	---

### Constat :

### Objectifs

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les familles Gens du Voyage vivant une mobilité fréquente choisie ou forcée ont des difficultés pour assurer une scolarité régulière à leurs enfants</li> <li>- Les services scolaires des mairies refusent parfois l'inscription des enfants à l'école pour des questions liées à l'habitat</li> <li>- Beaucoup de familles font l'impasse sur le collège, lui préférant un enseignement à distance pour des raisons parfois non fondées</li> <li>- Certaines familles rencontrent des difficultés au sein de l'école (comportement, harcèlement)</li> <li>- Problèmes récurrents par rapport à l'inscription des enfants au CNED (dossiers perdus, délais non respectés, cours pas appropriés,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser au maximum l'accès à l'instruction par le biais notamment de l'accompagnement au CNED pour les familles itinérantes</li> <li>• Assurer un soutien aux familles dans l'acheminement de leurs dossiers CNED</li> <li>• Permettre aux familles de scolariser rapidement les enfants dans les écoles des lieux où elles résident ou séjournent</li> <li>• Faire valoir les devoirs à l'instruction obligatoire auprès des services scolaires des mairies</li> <li>• Sensibiliser les familles à leur devoir d'instruction pour leurs enfants entre 6 et 16 ans</li> <li>• Favoriser l'accès au collège</li> <li>• Médiation scolaire</li> </ul>
--	--

### Moyens et outils

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication sur les textes législatifs en vigueur auprès des familles et auprès des services scolaires</li> <li>• Courriers auprès des instances de l'éducation nationale, défenseur des droits,... pour faire remonter ces situations de discrimination</li> <li>• Courriers au Maires des communes refusant aux familles l'accès à l'école</li> <li>• Contacts et réunions avec les écoles, les collèges, le CASNAV et le CNED</li> <li>• Accueil sur rendez vous après avoir été reçu les jours de permanence par un travailleur social ou orienté par la personne chargée d'accueil de l'ADGVE</li> <li>• Soutien financier : Conseil Général de l'Essonne, Etat, collectivité locale</li> <li>• Aide à l'instruction des dossiers CNED et suivi</li> </ul>	
--	--

Instance de suivi	Indicateurs de suivi
Chargée de formation à l'écrit, chargés d'accompagnement social et direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions avec le CASNAV ou à la demande des communes</li> <li>• Rapport annuel</li> <li>• Contacts fréquents avec le CNED</li> <li>• Contacts fréquents avec la DA de l'Essonne</li> </ul>
Échéancier/calendrier	
Toute l'année avec un pic entre juillet et novembre pour les inscriptions aux CNED	



## Evaluation/Bilan 2016

### Problèmes d'inscription à l'école au niveau des services scolaires

- 6 interventions concernant 9 familles
- 43 minutes en moyenne/intervention
- Villes concernées par les refus de scolarité: Ris-Orangis, Villebon-sur-Yvette, Les Ulis, Saint-Pierre du Perray, Bretigny, Saint-Germain les arpajon

### Inscriptions CNED

- 127 dossiers instruits
- 48% étaient déjà inscrits en 2015
- 23% sortent du CM2
- 20% n'étaient pas scolarisé l'année précédente
- 4% quittent un collège
- 5% quittent l'école élémentaire avant le CM2
- Age moyen des enfants : 13.57 ans
- 49 % garçons, 51 % filles
- Concernant le mode de vie et l'habitat de ces familles, on constate :
  - 46 % mobile
  - 33% sont fixes
  - 20 % les deux

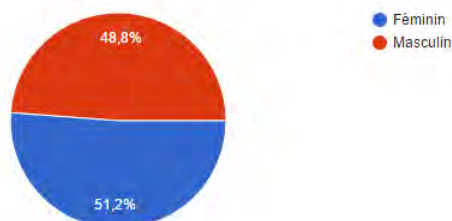
### <=/ Commentaire du bilan

Ces différentes interventions ne concernent que des problèmes liés au refus lié au stationnement de certaines mairies quant à l'inscription des enfants à l'école, ce qui est parfaitement illégal.

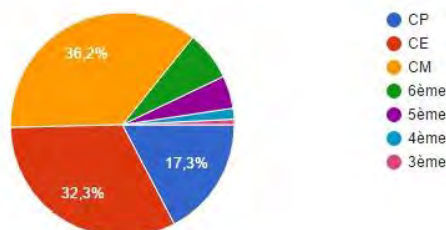
Nous accompagnons les familles dans la rédaction du dossier d'inscription au CNED entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 octobre. Le temps entre la réception du dossier à la Direction Académique de l'Essonne et le moment où les jeunes reçoivent leurs cours varie de 1 à 4 mois (3 mois en moyenne). Des dossiers envoyés en juillet ne reçoivent souvent une réponse qu'en Octobre. Les services de la Direction Académique se disent débordés par le nombre de demandes.

Ces jeunes qui pour beaucoup sont déjà en difficulté scolaire reçoivent majoritairement leurs cours au mois de novembre. Comment peut-on dès lors espérer que l'école devienne une priorité pour les familles ?

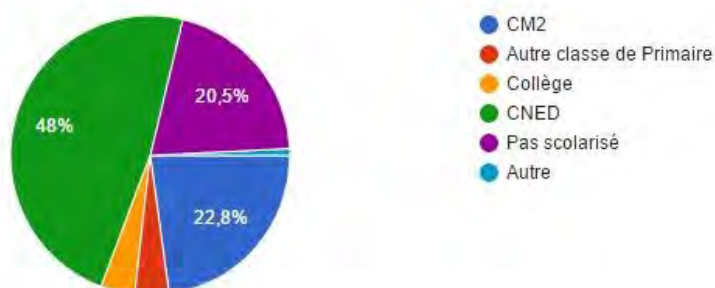
Sexe (127 réponses)



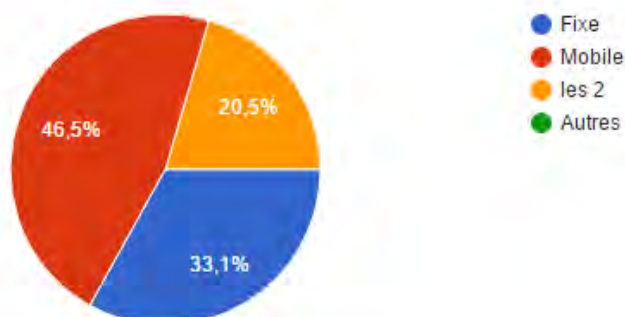
Niveau scolaire (127 réponses)



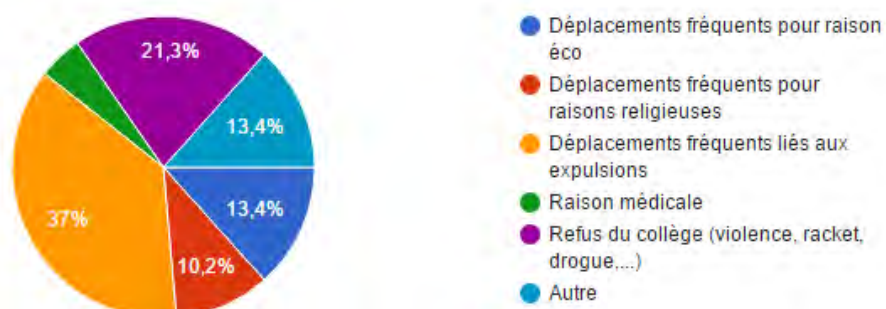
### Scolarité 2015-2016 (127 réponses)



### Mobilité (127 réponses)



### Motif de l'inscription (127 réponses)



<b>1-2 : FORMATION A L'ECRIT</b>	<b>Orientations :</b>  <b>Lutter contre l'illettrisme et faciliter l'alphabétisation</b>
----------------------------------	--

### Acteurs

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : ADGVE</li> <li>• Partenaires : CD91 : MDS, CCAS, associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Chargée de formation accès à l'écrit</li> <li>• Public cible : personnes analphabètes ou en situations d'illettrisme</li> </ul>
--	---

### Constat :

### Objectifs :

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'accès au droit commun et à l'autonomie pour cause d'illettrisme</li> <li>- Vécu d'exclusion et repli sur soi</li> <li>- Difficulté d'accès et de maintien dans l'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir les savoirs de base (lire, écrire, compter)</li> <li>• Faciliter l'accès aux droits</li> <li>• Rendre les personnes autonomes et actrice de leur propre projet</li> <li>• Améliorer la vie du quotidien</li> </ul>
--	--

### Moyens et outils

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 chargée de formation</li> <li>• Outils pédagogiques diversifiés et adaptés au niveau de chacun</li> <li>• Accès aux nouvelles technologies : espace numérique de l'ADGVE</li> <li>• Locaux de l'association</li> <li>• Sorties collectives extérieures permettant la mise en lien entre les apprentissages et la vie quotidienne</li> <li>• Financement Conseil Départemental et Etat</li> </ul>
---

### Instance de suivi

### Indicateurs de suivi

<p>Dans le cas où la personne relève d'un contrat d'accompagnement du RSA un bilan annuel écrit et oral est rédigé sur la progression et l'assiduité des apprenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche de suivi individuel</li> <li>• Assiduité des personnes (fiche de présence)</li> <li>• Paliers de progression des apprenants</li> <li>• Bilan individuel</li> </ul>
---	---

### Échéancier/calendrier

<p>Action permanente interrompue sur le temps des vacances scolaires. Selon le niveau des personnes, cette formation s'échelonne dans le temps, en général sur plusieurs années</p>
---

## Evaluation/Bilan 1<sup>er</sup> semestre 2016

<ul style="list-style-type: none"><li>• 63 interventions alpha (1h22 en moyenne par intervention) impactant 17 personnes</li><li>• 9 hommes / 8 femmes</li><li>• Age moyen : 37.7 ans</li><li>• Les 17 personnes sont liées à un contrat d'insertion (ou de probation) et sont bénéficiaires du RSA</li></ul>	<b>&lt;=/ Commentaire du bilan</b> <b>La demande reste supérieure à l'offre en termes d'alphabétisation. Nous avons une longue liste d'attente.</b>
<p>L'alphabétisation mise en place par l'association depuis de nombreuses années s'adresse à des personnes de niveaux très différents. Pour certains, il s'agit avant tout de remise à niveau, pour d'autres cela relève de l'apprentissage des savoirs de base. (Sur les 17 personnes suivies, 7 seulement sont lecteurs(rices))</p> <p>Les cours que nous proposons sont donc obligatoirement adaptés au niveau de chacun, mais également orientés selon les projets des personnes. En effet, quand nous recevons les personnes lors du premier entretien, nous faisons le point sur le parcours scolaire, sur l'histoire familiale qui a entraîné la déscolarisation et surtout sur la situation actuelle en terme de travail, de lieu de vie, de vie de famille et surtout de projet.</p> <p>La notion de projet, ou de projection dans l'avenir même proche, est souvent une démarche difficile chez les familles du voyage habituées souvent à vivre au jour le jour, à pallier aux problèmes lorsqu'ils se présentent, à fonctionner en permanence comme s'ils étaient dans des « starting blocs », prêt à repartir à tout moment et à devoir tout reconstruire un peu plus loin.</p> <p>Ce premier entretien oblige un peu à anticiper, à se projeter puisque c'est la base sur laquelle nous construisons la progression et l'objet même de l'apprentissage. Il nous a toujours paru impératif, afin de motiver les personnes et de les rendre auteur de leur propre apprentissage, d'orienter l'objet des cours sur leur projet, leurs envies, leurs intérêts, leur passion... Pour certains cela relève simplement d'une amélioration de la gestion du quotidien, pour d'autres l'envie de découvrir les nouvelles technologies, de rédiger une recette de cuisine, d'apprendre à utiliser une tablette numérique, ou une carte de France, etc...</p> <p>Les cours que nous proposons sont donc adaptés au projet de chacun, à son niveau, à ses intérêts et à sa présence sur le territoire. Ils sont toujours individuels dans un premier temps et bascule au bout d'un moment, selon le niveau atteint vers du collectif. Le collectif permet l'échange et le partage, dynamise l'apprentissage, crée des liens entre les personnes.</p> <p>Actuellement, 13 personnes font partie d'un groupe et 4 sont suivies individuellement. Les personnes suivies individuellement sont essentiellement des personnes présentant de grosses difficultés d'apprentissage.</p> <p><b>Les freins à cette action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La fréquence des séances : la majorité des personnes ne sont reçues qu'une fois par semaine. Ceci pour plusieurs raisons. Les demandes sont déjà très nettement supérieures à l'offre, si nous multiplions les séances par personne, cela diminuerait d'autant plus le nombre de personnes reçues. Par ailleurs, les personnes sont souvent géographiquement éloignées de l'association (en moyenne à une quinzaine de kilomètres), les faire se déplacer plusieurs fois par semaine serait donc contraignant et coûteux, compte tenu du fait que la plupart d'entre eux n'ont pas de permis de conduire et/ou dépendent d'autres membres de la famille.</li><li>- La mobilité des familles</li><li>- Le manque de motivation pour certains</li><li>- Le trop faible niveau qui est un obstacle à la progression...</li></ul> <p><b>Perspectives 2017</b></p> <p>Aucune perspective, la subvention allouée par le CD 91 à cette action ayant été supprimée. Le poste n'existera plus en 2017. Les personnes, suivies, dont certaines depuis plusieurs années, ont été réorientées vers leur conseiller d'insertion.</p>	

## 1-3 SOUTIEN SCOLAIRE

**Orientations :**  
**Lutter contre l'Illettrisme**

### Acteurs

- Pilote : ADGVE
- Partenaires : CNED, collèges, Direction académique, ministère de l'éducation nationale
- Référents ADGVE : Chargée de formation à l'écrit
- Public Cible : Jeunes inscrits au CNED et leurs parents

### Constat

Le mode de vie itinérant, ainsi qu'un attachement à certaines valeurs qui retiennent les jeunes adolescents dans le cercle familial font que dès l'âge de 11ans beaucoup d'enfants sont retirés du circuit scolaire classique pour être scolarisés au CNED ;  
Beaucoup de ces jeunes voyageurs inscrits au CNED ne bénéficient d'aucun soutien au sein de leur famille et ne sont pas en mesure eux-mêmes d'assurer le suivi des cours.

### Objectifs

- Assurer le suivi des cours du CNED pour les inscrits
- Améliorer le niveau scolaire des enfants
- Démontrer aux parents les limites de l'enseignement à distance et tenter de les ramener le plus possible vers le collège
- Faire tomber les préjugés et stéréotypes des familles envers le collège
- Conscientiser les parents et les enfants sur la nécessité de l'instruction et de la maîtrise des savoirs de base pour accéder à la vie professionnelle
- Impliquer davantage les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants

### Moyens et outils

- 3 ½ journée par semaine : accueil et accompagnement des parents et enfants inscrits
- 1 chargée de formation qui coordonne l'action
- 2 Bénévoles
- 7 enseignants du collège (rémunérés en heures supplémentaires par l'Education Nationale)
- 2 membres d'une association de prévention spécialisée locale (Le Phare)
- **Collège Roland Garros de Saint Germain Lès Arpajon**
- Matériel didactique
- Co financement Etat et CG91 dans le cadre des conventions socio éducatives + éducation nationale dans la rémunération des enseignants volontaires

### Instance de suivi

Corrections et suivi avec le CNED  
Lien avec les enseignants du collège

### Indicateurs de suivi

- La réussite scolaire et la progression des enfants
- L'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants

### Échéancier/calendrier

Le soutien ne démarre qu'en novembre car la majorité ne reçoivent leurs cours qu'à ce moment-là, pour atteindre une fréquentation bien au-delà de nos effectifs entre janvier et juin.

### Evaluation/Bilan 2016

- 55 séances (de 3h en moyenne) de soutien ont été organisées cette année
- 231 présences d'enfants enregistrées
- 32 enfants bénéficiaires du soutien : 21 garçons et 11 filles
- Sur les 27, 19 sont nouveaux, 5 sont là pour la deuxième année consécutive, 8 sont inscrits pour la 3ème année.
- Sur les 27 enfants, 17 sont assidus (présents au moins une fois/semaine), les 15 autres viennent occasionnellement ou très régulièrement mais sur des courtes périodes.

### <=/ Commentaire du bilan

**Nous sommes passé de 2 à 3 après-midi/semaine... le nombre de demandes n'a cessé d'augmenter, au point que nous ne pouvions recevoir les jeunes chacun qu'une seule fois/semaine (et non deux comme l'an dernier)... ce qui était moins efficace au niveau des apprentissages**

## **Bilan 2016 et nouveautés**

2016 nous a permis d'explorer des nouvelles choses avec ces jeunes. 2 éditions de l'école ouverte (dispositif dans le lequel le collège Roland Garros s'est inscrit) ont eu lieu sur les vacances de février et sur les vacances d'avril. Il s'agit d'une semaine complète au sein du collège, soutien scolaire le matin, et activités artistiques et sportives l'après-midi. Cette action permet à nos jeunes voyageurs de rencontrer les autres collégiens (repas de midi et activités l'après-midi) au-delà des récréations communes qui ont déjà lieu sur les temps de soutien scolaire pendant l'année, d'intégrer davantage les « codes » du collège, de pratiquer du sport (free fight, danse et basket au programme). Une sortie en fin de semaine a eu lieu au Bowling d'Avrainville. Ces nouvelles activités ont permis des échanges, des rencontres, des amitiés. 12 jeunes voyageurs inscrits au CNED se sont inscrits dans ce dispositif.

Une autre nouveauté cette année encore était la préparation et le passage des ASSR 1 et 2. 11 jeunes étaient concernés par cette action et tous ont obtenu leur attestation (3 par repêchage). La salle documentation du collège, munie d'ordinateurs nous a permis de préparer les jeunes au passage des ASSR sur plusieurs après-midi complémentaires au soutien scolaire classique.

3 jeunes ont intégré une classe à raison d'1h/semaine, (l'un en math, le deuxième en SVT et la troisième en anglais). Accompagnés par les professeurs qui participent au soutien, ils ont ainsi vécu pendant plusieurs mois au sein d'une classe du collège.

## **Perspectives envisagées en 2017**

Etant donné que nous allons entrer dans la 4<sup>ème</sup> année consécutive de ce projet au sein du collège, nous avons envisagé d'orienter nos actions (au-delà du soutien scolaire classique) davantage cette année sur la formation professionnelle. En effet, une bonne dizaine de jeunes suivis approchent de leurs 16 ans et ne poursuivront pas le CNED au-delà. Le collège met en place des temps spécifiques pour leurs propres collégiens : journées portes ouvertes, salon de l'étudiant, stages de 3<sup>e</sup>, visites de CFA etc... avec la conseillère d'orientation du collège, nous avons envisagé dès le début de l'année scolaire 2016-2017 de travailler dans ce sens afin d'ouvrir à nos jeunes les portes vers la formation professionnelle ou d'élargir le choix d'une voie vers un métier différent que celui pratiqué par les parents.

Malheureusement la suppression d'une partie de la subvention allouée à cette action (celle du CD 91) ne nous permettra pas de mettre en place ce que nous avons envisagé. Le poste de chargé d'accompagnement à l'écrit comprenant notamment l'accompagnement vers la scolarité et le soutien scolaire n'existe plus en 2017. De nouveaux bénévoles ont été recrutés pour tenter d'assurer avec les enseignants qui restent mobilisés sur le projet, le soutien scolaire. Mais rien ne pourra être organisé au-delà malheureusement. Nous espérons surtout déjà pouvoir à travers les bénévoles et notre centre social, sauvegarder l'action de soutien réduite à 2 après-midi/semaine (3 en 2015).

Comme souvent les résultats concrets de ce type d'actions sont mesurables sur le long terme et nous commençons à les voir et même à entrevoir de nouvelles perspectives en terme de formation, d'apprentissages, d'ouverture aux autres, de progrès scolaires et de prise de conscience des parents de la nécessité de la maîtrise des savoirs.

Par ailleurs, un nouveau collège dans l'Essonne était volontaire pour démarrer le même projet plus au Nord du département, le collège des tuileries de Saint-Germain les Corbeil. Ce projet ne pourra donc bien évidemment pas voir le jour.

<b>1-4 Accompagnement aux nouvelles technologies : l'Espace Public Numérique</b>	<b>Orientations :</b> Lutter contre l'illettrisme et faciliter l'alphabétisation
--	---

**Acteurs**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : ADGVE</li> <li>• Partenaires : Conseil Départemental 91, Conseil Régional IdF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Direction et chargé de formation aux TIC</li> <li>• Public cible : Tout public + travailleurs indépendants</li> </ul>
--	---

**Constat**

L'accès au Numérique est devenu incontournable dans de nombreux domaines de la vie courante et l'on parle maintenant de précarité numérique pour les personnes qui, comme celles que nous recevons :

- ne disposent pas du matériel nécessaire (surf, impression des documents,...)
- ont besoin d'un accompagnement (illettrisme, peu ou pas de « culture scolaire »)
- ont besoin de conseils (possibilités offertes par les outils et services, entretien de leurs appareils, choix d'équipements,...)

**Objectifs**

- Offrir les moyens techniques pour accéder au Numérique et aux services associés
- Favoriser l'autonomie des personnes
- Offrir un lieu-ressource où trouver de l'information, de la formation et du conseil

**Moyens et outils**

- Financiers : Cette action est complémentaire des actions de soutien et de formation subventionnée par le CG91 et l'Etat. Par ailleurs elle a été soutenue en 2014 et 2015 par le Conseil Régional IdF dans le cadre de l'appel à projet « e-Inclusion »
- 1 Médiateur-conseil (17h30/semaine) pour l'accompagnement des personnes
- 1 espace connecté à l'Internet en accès libre
- équipement informatique : 4 postes en accès libre (2 PC / 2 MAC) à l'accueil, 2 postes (PC) à destination des travailleurs indépendants, 1 poste (PC) pour les séances « accompagnées », 1 imprimante laser / scanner, 1 Creative Suite 4 d'Adobe (logiciels de traitement d'images / Mise en page), 2 tablettes (ios + android)

**Instance de suivi**

**Indicateurs de suivi**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chiffres de fréquentation journalière</li> </ul>
--	---

**Échéancier/calendrier**

Toute l'année

## Evaluation/Bilan 2016

**Un total de 1059 interventions d'accompagnement et 473 « accès libre »**

- dont 195 avec accompagnement/formation aux TIC par le médiateur numérique, dont 67 accompagnements spécifiques de travailleurs indépendants.
- 581 démarches en ligne accompagnées pour les travailleurs indépendants
- 283 en accompagnement du personnel en interne.

**<=/ Commentaire du bilan**

Le médiateur Numérique se concentre sur des publics spécifiques : personnes fréquentant la permanence sociale les jeudis d'une part et les travailleurs indépendants bénéficiant d'un accompagnement à la création et la gestion d'entreprise d'autre part.

Les autres services sont de plus en plus concernés par l'accompagnement numérique, du fait de la dématérialisation des déclarations CAF, Impôts, RSI, etc...

### Perspectives :

La dématérialisation généralisée des démarches administratives en ligne (dématérialisation) - avec impossibilité pour certaines d'entre elles d'être effectuées sous forme « papier », notamment pour les travailleurs indépendants – se dresse pour les personnes en situation de précarité comme un obstacle supplémentaire quant à l'accès au droit commun.

Notre action d'accompagnement et de lutte contre la fracture numérique, loin de perdre de sa pertinence, devient inhérente à l'accompagnement social et administratif des publics les plus en difficulté.

#### Public accompagné : détail statistique

Accompagnement /formation aux TIC

<b>Femmes</b>		<b>Hommes</b>	
<b>Activ. Eco</b>	<b>Acc Soc</b>	<b>Activ. Eco</b>	<b>Acc Soc</b>
28	73	39	55
101		94	
<b>195</b>			

#### Formation et accompagnement du personnel de l'ADGVE (Nbe d'interventions)

**283**

#### **Actions dématérialisées accompagnement des travailleurs indépendants :**

• **Personnes reçues : 247**

**Actions : 581**

#### **Accès libre :**

**473 visites** soit 9 / sem. en moyenne sur 12 mois



<b>2-1 ACCES A LA CULTURE, AU SPORT ET AUX LOISIRS</b>	<b>Orientations:</b> <b>Accès à la culture aux sports et aux loisirs</b>
--	---

**Acteurs**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : ADGVE</li> <li>• Partenaires : Centres sociaux, collectivités locales, Etat, Conseil Général, CAF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Chargée d'animation et coordinatrice des actions</li> <li>• Public cible : Jeunes voyageurs et leur famille</li> </ul>
--	--

**Constat**

**Objectifs**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appartenance à un statut discriminatoire</li> <li>- Difficultés d'accès aux droits et à l'autonomie</li> <li>- Vécu d'exclusion</li> <li>- Constat d'exclusion et de repli sur soi d'une population</li> <li>- Besoin de mieux se connaître réciproquement, d'engager un dialogue.</li> <li>- Intérêt pour l'action collective pour se faire entendre</li> <li>- Absence de représentants</li> <li>- Apprendre à s'organiser et à se faire représenter</li> <li>- Envie d'apprendre partagée par les parents et les enfants</li> <li>- Difficultés d'accès à l'école</li> <li>- S'insérer tout en gardant sa culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le centre social en tant que lieu d'accueil et ressource opérationnel, et lieu de vie</li> <li>- Développer des actions répondant à des besoins spécifiques non traités par les structures de droit commun</li> <li>- Lutter contre les préjugés et les discriminations.</li> <li>- Faciliter l'accès aux droits</li> <li>- Développer des actions collectives co- portées</li> <li>- Favoriser la participation des usagers</li> <li>- Accompagner le développement de projets</li> <li>- Lutter contre les préjugés et les discriminations.</li> <li>- Créer un réseau d'acteurs</li> <li>- Développer l'axe collectif famille au travers de projets spécifiques</li> <li>- Favoriser le soutien à la parentalité</li> </ul>
--	--

**Moyens et outils**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement du conseil départemental</li> </ul>
--

**Instance de suivi**

**Indicateurs de suivi**

<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilans annuels</li> <li>Outil de suivi des actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants</li> <li>• Impact sur la participation aux animations des vacances</li> <li>• Investissement des parents dans l'inscription aux animations</li> </ul>
--	---

## Evaluation/ Bilan 2016

### Animations vacances scolaires :

- 11 interventions (Bowling, patinoire, piscine, théâtre, cinéma, etc....)
- 27 participants
- 16 filles et 11 hommes
- Age moyen : 15 ans
- 1 adulte accompagnateur

Territoires concernés: Agglomération d'Evry Centre Essonne, Communauté d'agglomération du Val d'Orge, Communauté de communes des Hauts de Bièvre

### Animation au centre social :

Convention de prêt signée avec la ludothèque de LISSES : jeux à disposition au centre social de l'ADGVE, convention avec la BDE (prêt d'expositions)

Contact service jeunesse de Verrières le Buisson : inscription Activité sportive (Foot) d'un jeune.

Adhésion de l'association à « culture du cœur »

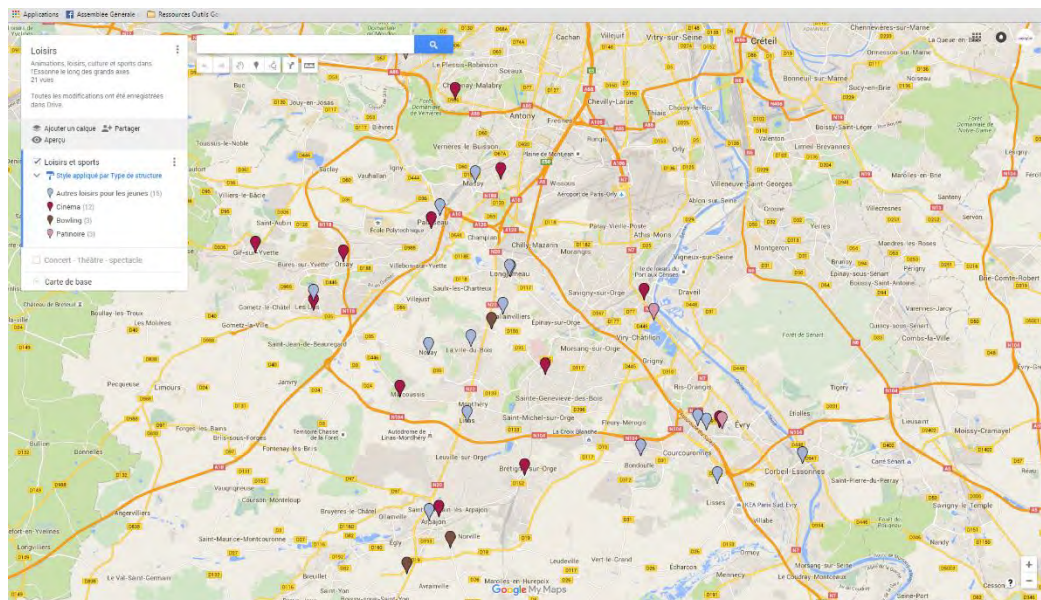
Nous insistons particulièrement sur la participation des parents dans l'activité de loisir des jeunes.

### Commentaire du bilan

L'ADGVE entretient un lien étroit avec les familles au travers des actions menées le mercredi pour les jeunes. Les programmes des sorties que nous proposons permettent de maintenir des contacts avec tous les membres des différents groupes familiaux et d'accroître avec les plus jeunes des rapports de qualité. C'est également ces temps d'actions qui permettent la prise de contact et l'élaboration de partenariats avec les structures locales de loisirs, culture et sport de type centre social, service jeunesse, centres de loisirs, théâtres....

Un travail de mise en relation avec les structures locales s'est renforcé par l'élaboration d'une carte interactive à destination de notre public, outil complémentaire à l'accès aux structures culturelles, sportives et de loisirs à proximité des lieux de vie des familles.

<https://drive.google.com/open?id=1eJsMGRsLbCQeW2Y2E7FPcu0cTOQ>



## Perspectives 2017.

Cette action disparaît, car son financement a été supprimé.

<b>2-2 COHERENCE DE QUARTIER :</b> <b>Accompagnement vers les structures locales</b>	<b>Orientations :</b> <b>Accès à la culture aux sports et aux loisirs</b>
---	--

**Acteurs**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : 91</li> <li>• Partenaires : Structures locales, club de prévention,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Coordinatrice de l'action jeune</li> <li>• Public cible : Jeunes de 6 à 19 ans</li> </ul>
--	---

**Constat**

**Objectifs**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appartenance à un statut discriminatoire</li> <li>- Difficultés d'accès aux droits et à l'autonomie</li> <li>- Constat d'exclusion et de repli sur soi d'une population</li> <li>- Besoin de mieux se connaître réciproquement, d'engager un dialogue.</li> <li>- Lutter contre les préjugés et les discriminations.</li> <li>- Faciliter l'accès aux droits</li> <li>- Intérêt pour l'action collective pour se faire entendre</li> <li>- Absence de représentants</li> <li>- Apprendre à s'organiser et à se faire représenter</li> <li>- Envie d'apprendre partagée par les parents et les enfants</li> <li>- Difficultés d'accès à l'école</li> <li>- S'insérer tout en gardant sa culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le centre social en tant que lieu d'accueil et ressource opérationnel, et lieu de vie</li> <li>- Développer des actions répondant à des besoins spécifiques non traités par les structures de droit commun</li> <li>- Lutter contre les préjugés et les discriminations.</li> <li>- Faciliter l'accès aux droits</li> <li>- Développer des actions collectives co- portées</li> <li>- Favoriser la participation des usagers</li> <li>- Accompagner le développement de projets</li> <li>- Lutter contre les préjugés et les discriminations.</li> <li>- Créer un réseau d'acteurs</li> <li>- Développer l'axe collectif famille au travers de projets spécifiques</li> <li>- Favoriser le soutien à la parentalité</li> </ul>
--	--

**Moyens et outils**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 animatrice ADGVE</li> <li>• Organisation de réunions de coordination de l'action</li> </ul>
--

**Instance de suivi**

**Indicateurs de suivi**

Bilan chaque fin d'année sur l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'enfants participants</li> <li>• Mixité des groupes</li> <li>• Amélioration de la communication entre les structures les familles et les habitants du quartier</li> </ul>
---------------------------------------	--

**Échéancier/calendrier**

Toute l'année
---------------

<b>2-3 VILLE VIE VACANCES</b>	<b>Orientations :</b> <b>Accès à la culture aux sports et aux loisirs</b>
-------------------------------	--

<b>Acteurs</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : ADGVE</li> <li>• Partenaires : CAF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Animatrice et coordinatrice des actions de loisirs et de culture</li> <li>• Public cible : Familles et jeunes</li> </ul>

<b>Constat</b>	<b>Objectifs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appartenance à un statut discriminatoire</li> <li>- Difficultés d'accès aux droits et à l'autonomie</li> <li>- Constat d'exclusion et de repli sur soi d'une population</li> <li>- Besoin de mieux se connaître réciproquement, d'engager un dialogue.</li> <li>- Lutter contre les préjugés et les discriminations.</li> <li>- Faciliter l'accès aux droits</li> <li>- Intérêt pour l'action collective pour se faire entendre</li> <li>- Absence de représentants</li> <li>- Apprendre à s'organiser et à se faire représenter</li> <li>- Envie d'apprendre partagée par les parents et les enfants</li> <li>- Difficultés d'accès à l'école</li> <li>- S'insérer tout en gardant sa culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le centre social en tant que lieu d'accueil et ressource opérationnel, et lieu de vie</li> <li>- Développer des actions répondant à des besoins spécifiques non traités par les structures de droit commun</li> <li>- Lutter contre les préjugés et les discriminations.</li> <li>- Faciliter l'accès aux droits</li> <li>- Développer des actions collectives co- portées</li> <li>- Favoriser la participation des usagers</li> <li>- Accompagner le développement de projets</li> <li>- Lutter contre les préjugés et les discriminations.</li> <li>- Créer un réseau d'acteurs</li> <li>- Développer l'axe collectif famille au travers de projets spécifiques</li> <li>- Favoriser le soutien à la parentalité</li> </ul>

<b>Moyens et outils</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financeurs : Caisse d'allocations familiales- Conseil général</li> <li>• Soutiens : Fédération des centres sociaux, Cultures du Cœur</li> <li>• 1 Salariée de l'ADGVE</li> <li>• 1 véhicule de service 7 places</li> <li>• Les locaux de l'ADGVE</li> <li>• Structures locales de loisirs, de culture et de sport.</li> </ul>

<b>Instance de suivi</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>
Bilan qualitatif et quantitatif annuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants jeunes et adultes</li> <li>• Implication active des jeunes et des parents dans l'organisation des sorties et l'accompagnement</li> </ul>

<b>Échéancier/calendrier</b>
<p>Vacances scolaires 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vacances d'hiver</li> <li>- Vacances de printemps</li> <li>- Vacances d'été</li> <li>- Vacances de toussaint</li> <li>- Vacances de Noël</li> </ul>

## Evaluation/Bilan 2016

- 33 interventions (parcs de loisirs, piscine, cinéma, visites de Paris, etc....)
- 85 participants
- 25 adultes (+18ans) dont 6 séniors (+60ans) ont été accompagnés lors d'activités intergénérationnelles
- 80 jeunes d'âge moyen : 15 ans

	Hommes		Femmes		TOTAL
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	
HIVER	8	03	07	03	21
PRINTEMPS	04	02	6	01	13
ETE	11	03	13	02	29
AUTOMNE	07	04	09	02	22
NOEL	04	02	11	3	20
TOTAL	34	14	46	11	105

### <=/ Commentaire du bilan

A partir des contacts pris lors des sorties, un travail de concertation est mené pour aller vers des nouvelles activités formulées par les jeunes.

Le contact avec les jeunes ne peut avoir lieu que si des relations de confiance sont établies entre l'ADGVE et les adultes. C'est aussi une occasion d'ouverture à l'environnement pour les membres du groupe familial. Quelques adultes (parents ou grandes sœurs) ponctuellement participent aux sorties. Un planning d'activités auquel les jeunes doivent s'inscrire, a cette année été proposé aux jeunes. Ce fonctionnement ne s'adapte pas à toutes les situations de familles rencontrées.

### Perspectives 2017

**Renouvellement de l'action en 2017**

**Relance des services de l'état concernant le BOP 177**

### Focus

Cette action répond aux demandes exprimées par les familles suivies au centre social de l'association. Elle permet l'ouverture et l'accès à la culture, aux loisirs et aux activités sportives. Grâce aux différents accompagnements réalisés par le centre social (accompagnement social, habitat, création d'entreprise, alphabétisation...) et les campagnes de communication organisées par le service animation, l'ADGVE repère les familles éloignées des structures culturelles et de loisirs et celles-ci font remonter leurs attentes et leurs besoins.

En dehors du cadre scolaire, les jeunes sont rarement accompagnés par leurs parents vers l'accès aux loisirs à la culture et aux activités sportives. Soit du fait d'un éloignement géographique trop important ou d'expulsions intempestives, soit de difficultés financières ou d'une méconnaissance des structures et des dispositifs existants leur permettant l'accès.

Beaucoup d'enfants sont scolarisés par le CNED (centre national d'enseignement à distance) donc ne bénéficient pas de cette ouverture donnée dans le cadre d'un parcours scolaire ordinaire.

Aussi, nous constatons que les familles du voyage ne voyagent pas et s'organisent rarement pour partir en vacances, que ce soit pour des raisons financières, de santé, familiales ou liées aux expulsions. Néanmoins, avant les périodes de vacances scolaires, les demandes affluent au sein du centre social. La nouvelle génération s'inscrit davantage dans une volonté d'ouverture.

Lors de l'organisation, en amont de chaque période de vacances scolaires, un planning est organisé avec les familles et les jeunes désirant s'y inscrire. Les projets de chacun sont recueillis et élaborés avec le soutien du référent famille du centre social.

### Dispositif tickets loisirs :

Ce dispositif mis en place par la Région d'Ile de France, vise à lutter contre l'exclusion dans le domaine de l'accès aux vacances et aux loisirs des franciliens défavorisés et à soutenir la pratique sportive, notamment féminine ou au profit de personnes en situation de handicap.

**Durant l'année 2016, l'action a été mise en péril. Les années précédentes, le centre social bénéficiait d'un soutien financier des services de l'état (politique de la ville) et de tickets loisirs durant la période estivale. La ligne budgétaire (BOP 177) relative à la Prévention de l'exclusion et l'insertion des personnes vulnérables a été supprimée.**

**Face à cette restriction budgétaire nous avons dû nous adapter et compter sur la solidarité des différents acteurs sociaux du département. En effet, par l'appui de la CAF (fidèle partenaire), notre réseau fédéral (Fédération des centres sociaux) mais aussi les divers centres sociaux locaux et l'association cultures du cœur, nous avons pu maintenir cette action jusqu'à son terme. Réel défi pour le centre social !**

<b>3-1 PARTICIPATION AUX INSTANCES DEPARTEMENTALES</b>		Orientation : Participation à des groupes d'études et d'action
<b>Acteurs</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : Conseil Général/Etat</li> <li>• Représentants de voyageurs Essonnais</li> <li>• Associations locales d'habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Conseil d'administration et Direction</li> <li>• Public cible : « Gens du Voyage » résidant durablement sur le territoire de l'Essonne</li> </ul>	
<b>Constat</b>	<b>Objectifs</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt pour l'action collective pour se faire entendre</li> <li>• Absence de représentants</li> <li>• Apprendre à s'organiser et à se faire représenter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des actions collectives co portées</li> <li>• favoriser la participation des usagers du centre social</li> <li>• accompagner le développement de projets</li> </ul>	
<b>Moyens et outils</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et soutien d'un collectif de voyageurs</li> <li>• Chargé de mission habitat de l'ADGVE</li> <li>• Diffusion régulière d'information sur le droit et la législation en vigueur auprès des représentants des voyageurs</li> <li>• Réseau associatif régional et national</li> </ul>		
<b>Instance de suivi</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	
Conseil d'administration de l'ADGVE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des voyageurs dans les différentes instances</li> </ul>	
<b>Échéancier/calendrier</b>		
- Toute l'année		
<b>Evaluation/Bilan Année 2016</b>		
<p><b>Schéma Départemental pour l'accueil des gens du voyage</b> : pas de réunion</p> <p><b>PDALHPD</b> : mise en place d'un <b>observatoire de l'habitat des gens du voyage</b></p> <p>Comité de veille DALO</p> <p>Schéma départemental de la domiciliation : participation aux réunions et à l'élaboration du schéma</p> <p>Commission nationale consultative des gens du voyage : participation à deux groupes de travail</p> <p>Comité de pilotage du PLH Cœur de l'Essonne</p>	<b>&lt;=/ Commentaire du bilan</b>	
	<p><b>Aucune réunion n'a eu lieu dans le cadre du suivi du schéma départemental d'accueil des gens du voyage cette année.</b></p> <p><b>L'observatoire de l'habitat des Gens du voyage permet de démontrer qu'il existe un habitat permanent des Gens du voyage en Essonne, ancré depuis plusieurs années.</b></p> <p><b>La participation au schéma départemental de la domiciliation s'est poursuivie en 2016 par la participation à une réunion de consultation ainsi qu'une réunion de travail sur les outils de suivi de la domiciliation.</b></p> <p><b>La contribution de notre association à la commission consultative nationale : trois représentants (2 voyageurs bénévoles et 1 salarié)</b></p>	

<b>3-2 PARTICIPATION AUX RESEAUX ASSOCIATIFS</b>		<b>Orientation :</b> Participation à des groupes d'études et d'action
<b>Acteurs</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : Conseil Général/Etat</li> <li>• Représentants de voyageurs Essonniers</li> <li>• Associations locales d'habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Conseil d'administration et Direction</li> <li>• Public cible : « Gens du Voyage » résidant durablement sur le territoire de l'Essonne</li> </ul>	
<b>Constat</b>	<b>Objectifs</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt pour l'action collective pour se faire entendre</li> <li>• Absence de représentants</li> <li>• Apprendre à s'organiser et à se faire représenter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des actions collectives co portées</li> <li>• favoriser la participation des usagers du centre social</li> <li>• accompagner le développement de projets</li> </ul>	
<b>Moyens et outils</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et soutien d'un collectif de voyageurs</li> <li>• Chargé de mission habitat de l'ADGVE</li> <li>• Diffusion régulière d'information sur le droit et la législation en vigueur auprès des représentants des voyageurs</li> <li>• Réseau associatif régional et national</li> </ul>		
<b>Instance de suivi</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	
Conseil d'administration de l'ADGVE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des voyageurs dans les différentes instances</li> </ul>	
<b>Échéancier/calendrier</b>		
- Toute l'année		
<b>Evaluation/Bilan 2016</b>		
<p><b>Conseil d'administration de la FNASAT :</b> 2 représentants dont 1 voyageur</p> <p><b>Commissions de la FNASAT :</b> Juridique (travail sur la domiciliation), Formation (mutualisation et élaboration d'un plan de formation) Santé, Economique, Habitat (travail de mutualisation) 3 salariés de l'association, 1 bénévole : 51h</p> <p><b>Conseil d'Administration de la FDGS du 91 :</b> un représentant</p>		<p><b>&lt;=/ Commentaire du bilan</b></p> <p><b>Le service accès à l'activité indépendante de l'ADGVE participe à un groupe de travail de la FNASAT dont le double objectif est de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire valoir tous les intérêts de la création de Micro-Entreprises, c'est-à-dire non seulement les intérêts « économique » mais aussi les intérêts en matière d'inclusion dans la société.</li> <li>- faire valoir l'originalité de l'accompagnement des micros entrepreneurs mis en place par des associations de la FNASAT, à savoir qu'il s'agit d'un accompagnement à la gestion administrative mais qui inclus une double dimension sociale et formative</li> </ul> <p><b>Il est aussi actif au sein réseau de formateurs de la FNASAT et intervient à ce titre dans les formations organisées par la fédération sur le</b></p>

	<p><b>volet : «activité économique des Gens du voyage »</b>  <b>L'association participe à la commission juridique de la FNASAT, plus particulièrement au groupe de travail sur la domiciliation.</b>  <b>Elle a également contribué aux travaux de la commission habitat, mutualisant les bonnes pratiques avec le réseau associatif national, afin de favoriser et améliorer l'accès à l'habitat aux voyageurs.</b></p> <p><b>Renforcer nos liens avec le réseau des centres sociaux du département :</b></p> <p><b>La particularité de l'association c'est d'appartenir à deux Fédérations Nationales : Ces deux Fédérations travaillent conjointement durant l'année à valoriser la spécificité des centres sociaux qui accueillent le public des voyageurs.</b>  <b>La mobilisation des bénévoles reste une priorité dans ces domaines.</b></p>
--	---

**Perspectives 2017**

- Economie : poursuite de l'action avec finalisation d'un document « plaidoyer » qui sera validé par les instances de la FNASAT
- Juridique : contribuer à la préparation de textes réglementaires et/ou législatifs relatifs à la domiciliation, et l'abrogation de la loi 1969
- Habitat : poursuite du projet régional d'observatoire de l'habitat
- Mise en place de deux nouvelles commissions à la FNASAT : culture et scolarisation
- Centre social : consolider la possibilité d'agrément pour les centres sociaux « spécifiques »



## 4-1 : ACCEUIL ET INFORMATION DU PUBLIC

### Orientations :

- 1-Le Centre Social, pôle-ressource
- 2-Accompagner vers les structures locales
- 3-Développer une parole collective
- 4-Développer la connaissance des familles et la veille sociale sur l'ensemble du territoire

### Acteurs

- Pilote : ADGVE
- Partenaires : CAF 91/CG91/DDCS
- Référent ADGVE : 2 ETP chargés de l'accueil, et l'équipe de salariés
- Public cible : Gens du Voyage et toute autre personne ayant le même mode de vie, habitants de l'Essonne ou de passage sur le département. Usagers ou non du centre social. Toute personne qui souhaite rencontrer les usagers ou les personnels de l'ADGVE

### Constat

Appartenance à un statut discriminatoire : Loi du 03 janvier 1969 relative aux titres de circulation

Difficultés d'accès aux droits et à l'autonomie

Besoin d'engager un dialogue et recherche de soutien.

Recherche d'informations et d'orientations administratives et culturelles.

Apprendre à s'organiser et à se faire représenter

Intérêt pour l'action collective pour se faire entendre

### Objectifs

- Développer le centre social en tant que lieu d'accueil et lieu de vie.
- Gestion des plannings des rendez-vous pour l'accompagnement scolaire des enfants inscrits au CNED et pour les personnes accompagnées dans le cadre de l'activité économique.
- Lutter contre les préjugés et les discriminations
- Favoriser la rencontre, et l'échange
- Répondre aux besoins spécifiques non traités par les structures de droit commun.
- Se former et s'informer.
- Faciliter l'accès aux droits
- Diriger vers le bon interlocuteur.
- Aide à la lecture et à la compréhension des courriers
- Information sur les événements locaux.
- Affichage du programme d'animation proposé par l'ADGVE, ainsi que des autres services proposés au public du centre social.
- Sensibilisation et prévention à thème : santé, discrimination, sécurité, déclaration d'impôt, droit civique, vote .....)
- Favoriser la participation des usagers
- Développer des actions collectives co portées

### Moyens et outils

- Un guichet d'accueil.
- Deux agents d'accueil pour répondre au téléphone et accueillir physiquement le public.
- Un accueil téléphonique et des permanences sociales
- Un service de domiciliation du courrier
- Favoriser l'expression et l'échange entre usagers
- Une salle d'attente équipée d'une télévision et lecteur de DVD.
- Un espace pour les enfants avec bibliothèque et jeux.
- Des panneaux d'affichages (Presse, infos utiles et petites annonces, information jeunesse).
- Expositions thématiques : réalisations d'actions engagées avec le public, photos, prêt du fonds départemental de la médiathèque d'expositions
- Agrément centre social par la CAF / Convention de prestation de service

Instance de suivi	Indicateurs de suivi
Réunions d'équipe Commission « animation du centre social » qui prépare la programmation des animations organisées notamment sur les temps de permanence sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de satisfaction de l'accueil : échanges avec les usagers, recueil de leur parole</li> <li>• Appropriation des connaissances et des bonnes pratiques par les usagers</li> <li>• Qualité des échanges entre les usagers</li> <li>• Réel accès aux droits sociaux : nombre de CMU, déclarations de revenus en temps et en heure, réussite de la démarche etc.</li> </ul>

### Evaluation/Bilan du 2016

<p>4074 personnes ont été reçues à l'accueil pour consulter un des intervenants de l'ADGVE ou participer à une action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 682 personnes reçues à la permanence sociale soit 361 ménages</li> <li>• 588 personnes pour un soutien à la création et à la gestion d'entreprise</li> <li>• 98 pour participer à une réunion d'information autour de la création d'entreprise</li> <li>• 915 visiteurs et usagers de l'espace public numérique (accès libre + formation)</li> <li>• 17 personnes reçues chaque semaine dans le cadre de l'accès à l'écrit</li> <li>• 79 ménages concernés, soit 250 personnes pour des difficultés d'habitat et/ou de séjour</li> <li>• 1524 personnes domiciliées reçues à l'ADGVE sur un total de 1763 domiciliées.</li> </ul>	<p><b>&lt;=/ Commentaire du bilan</b></p> <p><b>Comparatif avec l'année 2015 : la fréquentation du centre reste stable</b></p> <p><b>On constate une augmentation du nombre de personnes reçues en permanence sociale de 4.5%</b></p> <p><b>Une baisse des personnes reçues à l'EPN - 4.5%</b></p> <p><b>Le reste est relativement stable</b></p>
--	---

### Focus

Nous définissons l'accueil comme le premier lieu de passage des usagers que ce soit dans le cadre du centre social ou au sens large de l'association. C'est un lieu d'écoute, de partage, de recueil de témoignages et de rencontres. Il nous semble très important et enrichissant de pouvoir communiquer toutes ces richesses au grand public. L'accueil est aussi un lieu de questionnement et de débat, à travers des expositions à thèmes, comme celles : Sur Paris (1er trimestre 2016) – Sur la citoyenneté (2<sup>ème</sup> trimestre).

Une expérience atelier « bien-être » animée par une bénévole a rencontré un franc succès auprès des personnes qui étaient en salle d'attente les jours de permanence.

Visionner des courts métrages. Comme celui que l'on a créé en 2014 en lançant un appel à témoin aux familles du cirque pour l'élaboration de notre documentaire « A chacun son cirque ».

C'est aussi un lieu « ressource » pour les voyageurs et toute autre personne qui souhaite accéder à une information ou être orientée vers un service compétent.

L'espace accueil offre la possibilité d'informer et de sensibiliser grâce à ces panneaux d'affichages mais également par la présence des deux chargés d'accueil qui participent considérablement à leurs diffusions.

### Perspectives 2017

- Continuer d'offrir un accueil de qualité en privilégiant l'écoute et le soutien.
- Continuer à développer les animations pendant l'attente des permanences sociales du jeudi, (ateliers créatifs ou de lecture, jeux de société, ateliers d'écriture, groupe de parole à thème,...)
- Etablir une programmation de nos animations avec notamment des intervenants extérieurs
- Cibler l'affichage selon les campagnes de sensibilisations ponctuelles (exposition et recueil de témoignages campagne d'information des partenaires CAF, CPAM).

## 4-2 ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

### Orientations :

- 1-Le Centre Social, pôle-ressource
- 2-Accompagner vers les structures locales
- 3-Développer une parole collective
- 4-Développer la connaissance des familles et la veille sociale sur l'ensemble du territoire

### Acteurs

- Pilote : ADGVE
- Partenaires : CAF 91/CG91/DDCS
- Référent ADGVE : Un référent familles
- Public cible : Gens du Voyage et toute autre personne ayant le même mode de vie, habitants de l'Essonne ou de passage sur le département. Usagers ou non du centre social. Toute personne qui souhaite rencontrer les usagers ou les personnels de l'ADGVE

### Constat

Appartenance à un statut discriminatoire : Loi du 03 janvier 1969 relative aux titres de circulation

Difficultés d'accès aux droits et à l'autonomie

Besoin d'engager un dialogue et recherche de soutien.

Recherche d'informations et d'orientations administratives et culturelles.

Apprendre à s'organiser et à se faire représenter

Intérêt pour l'action collective pour se faire entendre

### Objectifs

- Développer le centre social en tant que lieu d'accueil et lieu de vie.
- Gestion des plannings des rendez-vous pour l'accompagnement scolaire des enfants inscrits au CNED et pour les personnes accompagnées dans le cadre de l'activité économique.
- Lutter contre les préjugés et les discriminations
- Favoriser la rencontre, et l'échange
- Répondre aux besoins spécifiques non traités par les structures de droit commun.
- Se former et s'informer.
- Faciliter l'accès aux droits
- Diriger vers le bon interlocuteur.
- Aide à la lecture et à la compréhension des courriers
- Information sur les événements locaux.
- Affichage du programme d'animation proposé par l'ADGVE , ainsi que des autres services pour le public du centre social.
- Sensibilisation et prévention à thème : santé, discrimination, sécurité, actualité culturelle, déclaration d'impôt, droit civique, vote .....)
- Favoriser la participation des usagers
- Développer des actions collectives co portées

### Moyens et outils

- Un référent famille
- Convention Animation collective Famille de la CAF 91
- Agrément centre social par la CAF 91 / Convention de prestation de service
- Convention CG91 : soutien au centre social et lutte contre les discriminations
- Le local du centre social ADGVE pour l'accueil et l'écoute des demandes
- 1 jour de permanence par semaine
- Un logiciel 4D pour le traitement des données et le suivi des dossiers individuels
- Des Rendez-vous individuels et collectifs en fonctions des demandes et besoins
- Un accueil téléphoniques 5 jours par semaine
- Distribution du courrier 5 jours par semaine

### Instance de suivi

Réunions d'équipe  
Rapport d'activité annuel : CAF et CG91  
Orientations du conseil d'administration de l'association

### Indicateurs de suivi

- Réponses aux demandes des ménages
- Observation et constats des besoins

## Evaluation/Bilan Année 2016

<b>Information :</b>	<b>&lt;=/ Commentaire du bilan</b>
<p><u>Affichage d'accueil :</u></p> <p>Sur les événements culturels à venir sur le Département. Informations sur les conditions des droits et devoirs pour l'accès au RSA.</p> <p><b>Formations et informations visant les acteurs locaux :</b> Participation de voyageurs aux réunions d'information auprès des travailleurs sociaux et du grand public.</p> <p><b>Actions en lien avec le réseau des centres sociaux : Projet « Bien vieillir en caravane »</b></p> <p><b>Partenariat avec plusieurs CLIC pour des informations sur l'organisation familiale aux professionnels.</b></p> <p><b>Réunion d'un collectif d'usagers</b> Collectif des voyageurs pour le droit d'habiter en Essonne : réunions</p> <p><b>l'organisation des événements festifs</b> La fête de la Ville de Brétigny sur Orge le 20 mai 2016. Le festival Roues Libres édition 2016 à Brétigny sur Orge les 23 et 24 septembre 2016</p>	<p>L'affichage facilite de nombreux échanges informels entre les usagers et les professionnels autour des thématiques exposées.</p> <p>La participation des usagers s'affirme à travers leur présence active aux événements locaux ou organisés par le centre social.</p> <p>Projet avec la CNAV : Favoriser et valoriser l'expression des retraités, créer du lien social, et favoriser les échanges entre pairs et intergénérationnels.</p> <p>Aide et soutien aux familles pour l'accès aux droits et la prise en charge des « aînés » en cohésion avec leur mode de vie.</p> <p>Mobilisation des familles pour participer à la fête de la ville de Brétigny sur orge où l'ADGVE a tenu un stand avec plusieurs animations le samedi 20 mai 2016.</p> <p>L'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition du Festival « Roues-Libres » qui a rencontré un vif succès avec une forte participation des familles GDV et des riverains et aussi un partenariat fructueux avec le théâtre de Brétigny</p>

## Perspectives 2017

- Diffusion d'un journal mensuel du centre social à destination des usagers afin de les informer sur les actions et animations à venir
- Consolider la démarche participative centrée sur les familles
- Poursuivre l'écoute et le soutien aux partenaires sociaux en référence à des situations conflictuelles.
- Poursuivre le lien entre ADGVE et les services de droit commun en matière de protection de l'enfance.
- Poursuivre l'action territoriale pour favoriser la non violence.
- Maintenir le rôle de médiation et d'interface dans des situations problématiques.
- Favoriser l'émergence de groupes de paroles des familles confrontées aux situations d'enfants handicapés, et des personnes en souffrance.
- Mettre à disposition d'un ensemble de moyens pour aider les familles qui prennent en charge les personnes âgées.
- Collaborer avec les C.L.I.C pour animer sur le territoire des actions de prévention, conférences, forums, afin d'aider les familles sur les problématiques de la vieillesse.

En mars 2017, notre centre social s'inscrit dans le cadre de la semaine d'éducation de lutte contre le racisme et l'antisémitisme par l'organisation durant toute une semaine d'événements au sein du centre social mais aussi hors les murs. Mobilisant ainsi familles gens du voyage à cette action tout en leur permettant d'aller vers d'autres structures locales mobilisées dans cet événement national.

En avril et Octobre 2017, organisation de deux événements autour du génocide et de l'internement des tsiganes en France par la mise en place au sein du centre social de temps forts dédiés à l'expression, la transmission et l'information auprès d'une part, des familles Gens du Voyage et d'autre part du grand public (partenaires locaux, riverains, scolaires...). Cette action s'inscrit dans un cadre international, national et local.

## 5-1 SENSIBILISATION ET FORMATION VERS LES SERVICES ET PARTENAIRES

Orientation :  
Accompagnement social individuel  
et familial

### Acteurs

- Pilote : ADGVE
- Partenaires : CG91 : DGAS, DILEE, Etat : DDCS,
- FNASAT, FDCS
- Référent ADGVE :
- Public cible : travailleurs sociaux du département (MDS et autres acteurs du social : CCAS, CAF, CPAM, hôpitaux, Education Nationale, etc...)

### Constat

Demande des travailleurs sociaux de mieux comprendre la problématique pour adapter leurs pratiques professionnelles, et répondre aux missions qui les guident.

### Objectifs

- Développer le centre social comme un lieu de ressources
- Former et sensibiliser les travailleurs sociaux aux problématiques liées aux spécificités du mode de vie des Gens du Voyage
- Favoriser des rencontres entre voyageurs et non voyageurs
- Faire tomber les barrières

### Moyens et outils

- Convention pluriannuelle avec le Conseil Départemental de l'Essonne
- Fédérations nationales : FNASAT, Fédération des Centres sociaux
- Tous les outils créés l'ADGVE (Expositions, jeu « la place ou la poisse », films, PowerPoint,...)
- Programme de formation adapté au contexte et aux publics

### Instance de suivi

Rapport d'activité  
Orientations du Conseil d'administration de l'association.  
Bilan avec les financeurs

### Indicateurs de suivi

- Nombre de participants
- Nombre de demandes
- Feuilles d'évaluation remplies par les stagiaires

### Échéancier/calendrier

Actions ponctuelles disponibles sur demandes

### Participation à la formation des étudiants en travail social :

#### Stages :

- Poursuite du stage dernière année éducatrice – IRFASE – 11/02/2015 au 26/02/2016
- Stage 3ème année AS 3ème Année – IRFASE – du 21/09/15 au 17/03/2016
- Stage 2ème année 2ducateur spécialisé (IRFASE) – 3/10/16 au 02/12/2016
- Stage de 3ème collège JJ Rousseau : stage d'observation : 12 au 18/12/2016

### Formation et information :

#### Généraliste « Gens du voyage » :

le 03/11 la matinée : formation dans le cadre du projet social de territoire des MDS de Brétigny-sur-Orge et Arpajon - travailleurs sociaux du département et autres acteurs du territoire invités par les MDS (cfr programme en annexe)

**le 16/11 la matinée : participation de quatre professionnels au premier groupe de travail faisant suite à la journée du 3 et visant à déterminer les axes de travail pour 2017 -**

**Objectifs :**

- Apporter un complément à la formation théorique sur la question « gens du voyage » aux professionnels des MDS/CCAS
- Intervenir plus régulièrement sur des sessions courtes sur le mode étude de situations
- Permettre de partager plus largement les questions au niveau d'une ou plusieurs MDS et d'élargir l'expertise
- A terme, partager des fiches pratiques sur les points plus techniques

**Moyen :** création d'une adresse électronique dédiée : [formation@adgve.com](mailto:formation@adgve.com)

- Les travailleurs sociaux qui rencontrent une difficulté lors de l'accompagnement d'une personne ou qui ont tout simplement une question à poser sur la thématique « gens du voyage » envoient un courrier électronique expliquant la situation ou formulant la question.
- Les professionnels de l'ADGVE font régulièrement le point sur tous les courriers reçus pour pouvoir préparer et proposer des sessions de formations appliquées.

**Ce projet a été proposé par le biais d'un RTISP : sans concrétisation à ce jour**

## **Activité économique - création d'entreprise**

25/05: formation FNASAT intra

Appui aux services :

**Alerte par mail auprès des RTISP au sujet de la dématérialisation pour les DTR/RSA via “mon compte de la CAF” (voir échange de mail en annexe)**

### **Rencontres :**

13/01: CPAM Evry avec la Responsable Coordination Production - mise en place de PUMA et question autour de la CMU

29/01: RSI ildf Est - rendez-vous téléphonique avec la Responsable du service CMU/RNIAM - mise en place de PUMA et questions autour de la CMU

13/05 : CAF avec le responsable en charge de la dématérialisation et du RSA pour les travailleurs indépendants - questions portant sur les DTR dématérialisées, les nouveaux formulaires pour les travailleurs indépendant et sur la prime d'activité

17/06 Chambre de métiers de l'Essonne - rendez-vous téléphonique avec la responsable du service des formalités - questions sur les obligations de qualification, les justificatifs à fournir en vue de l'obtention de l'attestation et sur la formalité de création dématérialisée

01/08/ : ADIE Essonne - prise de contact avec le nouveau conseiller - point sur le dispositif NACCRES, les prêts, les assurances professionnelles et les évolutions législatives de l'auto-entrepreneur

## **Scolarisation**

27/06/2016 : Formation et présentation du film « voyage au collège » auprès des enseignants du département en relation avec le CASNAV

## Annexe : **GENS DU VOYAGE, CONNAISSANCES ET RECONNAISSANCE**

### **PLAN DE FORMATION**

#### **introduction :**

- l'ADGVE
- l'habitat Gens du voyage sur le territoire du projet social

#### **1. Tsiganes, Rom, Gens du voyage**

- Histoire à partir des termes
- Le statut administratif « Gens du voyage »

#### **2. Histoire du livret**

- Du carnet anthropométrique...
- ... au livret de circulation
- La situation actuelle
- Les effets négatifs de la loi de 1969
- La question particulière de l'internement

#### **3. Approche socio-culturelle**

- Du rôle de la famille
- La question du voyage

#### **4. L'habitat**

- l'aire d'accueil et le terrain privé : une complémentarité
- La caravane, un habitat adapté : caractéristiques et typologie
- Le paysage local : chiffres, situations et conditions de vie

#### **5. La santé**

- L'accès à la santé
- L'accès aux soins

#### **6. L'activité économique**

- Salarier et activité indépendante
- Les fonctions positives de la création d'entreprise
- Les freins au développement économique (liés au faible niveau de connaissance et/ou formation)

#### **7. La scolarisation**

- L'adaptation et/ou la résistance au système scolaire
- Le rapport aux apprentissages
- La liaison école-collège - "voyage au collège" : film
- Penser l'après collège

#### **8. La formation**

- La formation d'adultes en situation d'illettrisme
- Se former et accéder à une qualification professionnelle
- Adapter l'accès à la formation

## 5-2 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL INDIVIDUEL ET FAMILIAL / ACCES AUX DROITS

**Orientations :**  
Accompagnement social individuel et familial

### Acteurs

- Pilote : ADGVE
- Partenaires : CG91 : DGAS, DILEE, Etat : DDCS,
- Interlocuteurs : CCAS, CPAM, CAF, Hôpitaux, services de droit commun : MDS, référents RSA de l'Essonne et des territoires d'où relèvent les publics accompagnés
- Référent ADGVE : 1 chargé d'accompagnement social
- Public cible : Gens du Voyage et toute autre personne ayant le même mode de vie, habitants de l'Essonne ou de passage sur le département. Usagers ou non du centre social.

### Constat

Appartenance à un statut discriminatoire  
Difficulté d'accès aux droits et à l'autonomie  
Vécu d'exclusion  
Envie d'apprendre  
S'insérer tout en gardant sa culture

### Objectifs

- Développer des actions répondant à des besoins spécifiques non traités par les structures de droit commun
- Faciliter l'accès aux droits aux familles
- Soutenir les services de droit commun
- Former et informer les services et le public
- Lutter contre les inégalités sociales

### Moyens et outils

- Convention avec le Conseil Général de l'Essonne
- Convention socio éducative avec les services départementaux de la cohésion sociale de l'Etat
- Agrément par le Préfet « Organisme de domiciliation »
- Convention de prestation de service avec la CAF de l'Essonne pour le centre social
- Deux chargés d'accueil et un chargé d'accompagnement social + une aide spécifique le jour de permanence par deux autres travailleurs sociaux.
- Organisation d'une journée de permanence par semaine sans rendez vous
- Possibilité d'être reçu ou visité à domicile sur rendez vous : 2 véhicules de service
- Accueil téléphonique 5j/7
- Accueil pour la distribution du courrier 5j/7

### Instance de suivi

Rapport d'activité  
Orientations du Conseil  
d'administration de l'association.  
Bilan avec les financeurs

### Indicateurs de suivi

- Fréquentation des permanences sociales dont nombre de personnes suivies en partenariat avec le CG91 dans le cadre du RSA
- Visites à domicile : territoires concernés et types de problématiques rencontrées
- Soutien dans les démarches par l'accueil téléphonique
- Soutien aux services : fiches de liaison
- Constat des besoins et propositions

### Échéancier/calendrier

Toute l'année



## Evaluation/Bilan Année 2016

**682 personnes soit 316 ménages ont été accompagnées dans leurs démarches**

sur 1486 interventions

Dont 35% bénéficiaire du RSA = 239 personnes en Essonne

Les interventions d'accompagnement social se répartissent comme suit :

Permanences sociales et rendez vous au local du centre social :

544 personnes reçues soit 193 ménages sur 651 interventions

avec une moyenne de 0h34 par entretien

Visites à domicile :

91 visites, avec une moyenne d'entretien de 0h48mn par visite

Appels téléphoniques :

102 interventions avec une moyenne par intervention de 0h35mn

**Difficultés rencontrées par l'ensemble des personnes reçues aux permanences sociales :**

77% rencontrent des difficultés financières dont 30% relèvent du RSA

10% Recherchent une domiciliation et un service instructeur RSA dont 8 personnes sur 52 relèvent du RSA

13 % recherchent un soutien juridique dont 40% relèvent du RSA

Travail en partenariat avec les services du CG91 et plus particulièrement dans le cadre du RSA :

- Echanges téléphoniques avec les référents RSA afin de coordonner la complémentarité du travail.

**<=/ Commentaire du bilan**

**Comparatif avec l'année 2015**

**Tous les secteurs relevant de l'accompagnement social sont en hausse sur le plan quantitatif par rapport à 2015.**

**Une augmentation de 18% du nombre de personnes accompagnées**

**Pour répondre à la demande des usagers de plus en plus nombreux lors de la journée hebdomadaire de permanence les personnes sont reçues et accompagnées par un salarié référent. Il est assisté par deux autres professionnels en alternance et un bénévole.**

**Les durées d'entretiens restent de qualité (0h40) -**

**239 personnes bénéficiaires du RSA en Essonne ont sollicité un accompagnement de l'ADGVE : les difficultés rencontrées nécessitent l'intervention de l'association faute de trouver une réponse ou un accueil disponible à ces familles dans le cadre du droit commun.**

**Les difficultés économiques sont majeures : 77% des situations. Un grand nombre de familles glissent vers une grande précarité**

**Malgré l'accompagnement dont devraient bénéficier les allocataires du RSA, les renouvellements de la CMU pour 45 allocataires du RSA, ne se font toujours pas auprès des services d'accompagnement du droit commun.**

**52 personnes étaient à la recherche d'une nouvelle domiciliation et d'un service référent : refus de prolonger la domiciliation de la part de certains organismes, transferts de dossiers suite à un changement de lieu de séjour, changement dans la situation familiale, etc..**

### **Focus :**

Les conditions de vie se dégradent, 77% des personnes (+2% qu'en 2015) concernées par nos interventions ont des difficultés financières et viennent pour être accompagnées afin de solliciter une aide. Ce fort pourcentage en augmentation est le reflet d'une précarité grandissante des familles. Notre rôle de médiation leur permet d'avoir accès aux dispositifs d'aide sociale auxquels ils sont éligibles. De fait, l'ADGVE reste en contact régulier avec les CCAS – MDS – Associations humanitaires - FSE.

Une grande partie de nos interventions permettent de rétablir le paiement des allocations suite à des suspensions ou des dysfonctionnements dans le traitement des dossiers vis-à-vis des CAF – CPAM - CNAV. Faute de pouvoir accéder aux prêts bancaires pour l'acquisition de la caravane qui constitue leur logement principal, les familles ont recours aux prêts à la consommation, ce qui les fragilise encore davantage.

Les problèmes d'habitat persistent, la reconnaissance des Gens du Voyage sur certaines communes n'est toujours pas acceptée, malgré leur présence constante sur les territoires depuis des années (voir des décennies). Les familles sont contraintes de s'installer où elles peuvent sur des lieux sans droit ni titre, d'où elles se font expulser. Ces expulsions incessantes sont des freins majeurs à l'insertion dans tous les domaines : santé, formation, activité professionnelle.

### **PERSPECTIVES 2017**

- Continuer à être à l'écoute des personnes en démarche d'insertion et analyser leur demande pour favoriser l'accompagnement.
- Développer notre réseau de partenaires pour optimiser la réponse aux besoins des personnes.
- Travail sur des fiches techniques sur les thématiques les plus souvent rencontrées : Formation /Emploi, Habitat, Demandes de retraite, surendettement, le RSA (droits et obligations), carte d'identité,
- Recenser les dysfonctionnements afin de faire évoluer les situations auprès des instances compétentes.
- Poursuivre les informations collectives saisonnières : déclarations de revenus aux impôts et aux organismes, etc.)
- Orienter vers les partenaires pour contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion
- Poursuivre le lien avec les services de droit commun : Conseil Départemental, mairies, référents du RSA par le biais des fiches de liaison
- Renforcer les liens avec les associations essonniennes qui ont une action complémentaire avec l'ADGVE : permanence et soutien juridique, conseils économie d'énergie, prévention santé.
- Soutenir et développer la participation citoyenne des usagers du centre social dans le débat public.

<b>5-3 DOMICILIATION</b>	<b>Orientations :</b> <b>Accompagnement social individuel et familial</b>
<b>Acteurs</b>	
Pilote : Services de l'Etat Partenaires : CCAS et associations Conseil Départemental : insertion RSA	Référent ADGVE : 2 chargés d'accueil et 1 chargé d'accompagnement social Public cible : personnes sans domicile stable
<b>Constat</b>	<b>Objectifs</b>
<p>Une adresse est indispensable pour accéder aux droits sociaux</p> <p>Un public non reconnu par les collectivités territoriales malgré une présence.</p> <p>Des personnes dont les prestations sociales sont suspendues par défaut d'adresse suite à un changement de situation.</p> <p>Une législation spécifique en rapport à la notion de « Commune de rattachement » (loi du 03 01 1969)</p> <p>L'Association est utilisée comme lieu d'orientation vers d'autres organismes autant que de lieu de domiciliation effective.</p> <p>Nécessité d'une réexpédition du courrier pour certains ménages, qui n'est pas prévue par la loi de Mars 2007( DALO)</p>	<p>Permettre l'accès aux droits sociaux, civils, civiques des personnes sans domicile, en habitat mobile ou précaire.</p> <p>Faire reconnaître les liens sociaux des familles sur les secteurs où elles vivent en ayant une domiciliation locale.</p> <p>Aider et soutenir les CCAS dans leur repérage de la législation</p> <p>Développer un dialogue sur la pertinence des titres de circulation, y compris symbolique. avec les ménages et les instances administratives</p> <p>Développer le Centre social en tant que lieu d'accueil et de ressources opérationnel.</p>
<b>Moyens et outils</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agrément de l'ADGVE le 04/10/2012 par la DDCS de l'Essonne</li> <li>- Application du protocole prévu par la circulaire du 25/02/2008 et du règlement intérieur de l'ADGVE.</li> <li>- 1 jour de permanence sociale et distribution du courrier 5 jours sur 7</li> <li>- 2 chargés d'accueil</li> <li>- Standard téléphonique</li> <li>- logiciel de gestion du courrier;</li> <li>- locaux</li> <li>- boîtes aux lettres</li> <li>- espace accueil</li> <li>- Participation financière des familles aux frais de réexpédition du courrier</li> </ul>	
<b>Instance de suivi</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>
<p>Direction, secrétariat et un chargé d'accompagnement social</p> <p>Services de l'Etat, cellule d'hébergement d'urgence</p>	<p>Nombre de personnes domiciliées</p> <p>Nombre de demandes effectuées auprès de l'association</p> <p>Nombre de types d'orientations après examen des situations</p> <p>Nombre de radiations</p> <p>Evaluation qualitative sur le respect du règlement intérieur mise en valeur d'un lien social sur un secteur de du Département de l'Essonne</p>
<b>Échéancier / calendrier</b>	
Fin de l'agrément février 2017 et renouvellement demandé	

Bilan année 2016.	<=/ Commentaire du bilan
<p><b>1763 personnes domiciliées, soit 510 ménages</b>  <b>Dont 1173 personnes bénéficient du RSA en Essonne, soit 381 ménages.</b></p>	<p>Comme l'année précédente, nous ne sommes plus dans la capacité d'accepter de nouvelles domiciliations. Nous réorientons vers le droit commun sur les CCAS si les situations le permettent en faisant valoir la commune de rattachement ou les liens sociaux et les attaches locales. La scolarité, le suivi médical, l'activité professionnelle, le stationnement, sont des arguments pour légitimer la présence sur le secteur.</p>
<p><b>47 nouvelles demandes de domiciliation :</b></p>	<p>Des difficultés se posent par le refus de certaines Mairies à accepter les demandes de domiciliations.</p>
<p><b>13 domiciliations accordées en 2016</b></p>	<p>Les CCAS n'offrent pas la réexpédition du courrier. Alors que cette prestation est très demandée par les familles dont le voyage constant est le mode vie.</p>
<p><b>31 personnes ont été orientées sur d'autres organismes de domiciliation</b>  <b>Soit 13 vers des CCAS (lieux de résidence, de scolarisation ou communes de rattachement), 8 vers la Croix Rouge Française, 10 vers d'autres solutions (adresses chez des tiers, ou dans la famille, organismes de gestion pour les travailleurs indépendants)</b></p>	<p>La réexpédition du courrier est un service correspondant à une réalité de vie, une nécessité. Certaines personnes se déplacent sur tous le territoire national pour des raisons économiques et familiales. Il ne s'agit pas d'un service superflu mais d'un besoin réel indissociable de la domiciliation.</p>
<p><b>3 n'ont pas donné suite à leur demande</b></p>	<p>La domiciliation hormis sa fonction première permettant l'accès aux droits, c'est aussi :  Des services, de la gestion, de l'aide à la lecture pour faciliter le sens des courriers, et d'écriture très importante.</p>
<p><b>3 domiciliations ont été radiées</b></p>	<p>La gestion d'un service de domiciliation doit obligatoirement être confiée à des personnes qualifiées. Les compétences requises pour les personnes en charge de l'accueil ; sont une vraie capacité d'écoute et de patience, un excellent relationnel et de la diplomatie.</p>
	<p>L'utilisation d'outils adaptés spécifiques est nécessaire pour la mise en place de méthodes de travail telles que : l'identification des courriers arrivés et expédiés, fréquences, dates de renouvellement des attestations, statistiques et bilans.</p>
	<p>La gestion d'un service de domiciliation pose la question des moyens humains et financiers car cette activité n'est pas directement subventionnée par les pouvoirs publics. Elle est actuellement financée sur les fonds propres de l'association.</p>

### Perspectives 2017

Nous renouvelons cette année notre demande d'agrément de domiciliation auprès de la Préfecture.

## **Focus**

L'ADGVE participe au schéma départemental sur domiciliation mis en place par le Préfet de l'Essonne.

Mise en place de Trois groupes de travail :

- Le 1<sup>er</sup> travaille sur les besoins et la répartition territoriale
- Le 2<sup>ème</sup> est consacré aux outils de la domiciliation avec un regard croisé sur ce qui existe sur d'autres départements et les travaux de la FNARS IDF.
- Le 3<sup>ème</sup> recueille la parole des usagers

L'ADGVE a exposé sa gestion du service de domiciliation qui est saturé étant donné le surnombre de personnes domiciliées et les moyens humains limités dont nous disposons. Chaque service ou association participant à ces travaux a fait apparaître les difficultés rencontrées en matière de domiciliation. Le coordinateur informe qu'il fera remonter les dysfonctionnements évoqués et que les différents points à travailler sont :

- Développer un socle commun de bonnes pratiques au sein des CCAS
- Travailler sur la dynamique des CIAS sur les territoires ruraux
- Mieux répartir les domiciliations sur les territoires Essonniers.
- Développer la réflexion et la coordination autour des EPCI, CCAS et MDS.

<b>5- 4 ACCES AUX SOINS ET A LA SANTE</b>	<b>Orientations:</b> <b>Accompagnement social individuel et collectif</b>
<b>Acteurs</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : ADGVE</li> <li>• partenaires : CG91, Etat, CPAM 91</li> </ul>	Réfèrent : Un chargé d'accompagnement social
<b>Constat</b>	<b>Objectifs</b>
Appartenance à un statut discriminatoire Difficulté d'accès aux droits et à l'autonomie Vécu d'exclusion Absence de représentants d'usager aux différentes instances Repli sur soi d'une population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des actions répondant à des besoins spécifiques non traités par les structures de droit commun</li> <li>• Faciliter l'accès aux droits</li> <li>• Se former et s'informer</li> <li>• Apprendre à s'organiser et à se faire représenter</li> <li>• Lutter contre les préjugés et les discriminations</li> </ul>
<b>Moyens et outils</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les locaux du centre social de l'ADGVE</li> <li>• 3 chargés d'accompagnement social</li> <li>• Accueil aux permanences d'accompagnement social (Mardis et Jeudis) et les autres jours sur rendez-vous</li> <li>•</li> </ul>	
<b>Instance de suivi</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>
Rapport d'activité Orientations du Conseil d'administration de l'association. Bilan avec les financeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres de personnes et ménage venus au permanences et rendez-vous</li> <li>• Nombre de visites sur les lieux de vie des familles</li> </ul>

## Échéancier/calendrier

Action pérenne	
<b>Evaluation/Bilan 2016</b>	<b>&lt;=/ Commentaire du bilan</b>
<p><b>795 interventions liées à l'accès aux soins et à la santé ont été réalisées cette année soit 1288 personnes.</b></p> <p><b>1048 personnes dans le cadre du renouvellement ou du maintien des droits à la CMU dont 525 personnes en création d'entreprises bénéficiaires du RSA en Essonne et 523 hors créateurs.</b></p> <p><b>68 personnes ont été accompagnées dans leur recherche de mutuelle et 172 personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement lié à des problématiques de santé (personnes en situation de handicap, personnes ayant des problématiques psychiques, insalubrité de l'habitat caravane...)</b></p> <p><u>Types de difficultés rencontrées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non respect du parcours santé engendrant le dépassement d'honoraires</li> <li>- Suivi des personnes en situation de handicap, des personnes âgées,</li> <li>- Soutien des aidants familiaux,</li> <li>- Dysfonctionnements administratifs dans le cadre de la PUMA et/ou transfert de dossier lié à un changement de situation.</li> <li>- Refus de soins, Souffrance psychique,</li> <li>- Délais de renouvellement des droits dépassés</li> </ul>	<p><b>Créateurs d'entreprises :</b> Après l'accompagnement à la création d'entreprise nous vérifions et assurons avec le bénéficiaire la reprise de droits par le RSI car les transmissions de la CPAM ne sont quasiment jamais appliquées. À ce titre nous avons eu deux rencontres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 13/01/2016 CPAM EVERY réunion avec la Responsable Coordination Production dans le cadre de la mise en place de la PUMA se fut l'occasion de nous éclaircir sur des liées à la CMU.</li> <li>- 29/01/2016 RSI IDF EST : réunion téléphonique avec la Responsable du service CMU/RNIAM dans le cadre de la mise en place de la PUMA, des questions autour des transferts de dossiers CPAM/RSI et de la CMU.</li> </ul> <p><b>Nous rappelons que l'accès et le maintien des droits à la santé sont des préoccupations majeures des familles et plus particulièrement des personnes isolées, vieillissantes ...</b></p> <p><b>Les conditions de vie et d'habitat ainsi que le statut administratif influent sur l'état de santé des familles et sur leur accès aux droits</b></p>

<b>6 -1 ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISE</b>	<b>Orientations: Accès à l'emploi et à l'activité économique</b>
<b>Acteurs</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote : ADGVE</b></li> <li>• <b>Partenaires</b> : travailleurs sociaux de l'Essonne, les Centres de Formalité des Entreprises, RSI, CAF, ADIE...Conseil Départemental de l'Essonne : DILEE. Etat : DCS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référents : 2 chargés de formation à l'économie</li> <li>• Public cible : Créateurs d'entreprise, bénéficiaires ou non du RSA, Artisans ou commerçants souhaitant un accompagnement</li> </ul>

<b>Constat :</b>	<b>Objectifs</b>
<p>Nous accompagnons les personnes dans le cadre d'un projet de création d'entreprise ainsi que pour le suivi post-crétion qu'elles aient ou non créé avec l'aide de l'ADGVE. Elles sont orientées par les services sociaux du département, ou viennent spontanément.</p> <p>Les faibles connaissances de base des personnes rendent difficile la création ainsi que le suivi administratif et comptable de l'activité sans un accompagnement.</p> <p>La spécificité liée au statut administratif du public Gens du Voyage complexifie d'autant les créations et le suivi des entreprises.</p> <p>C'est pourquoi notre travail est principalement axé sur la formation/information tant pour le public reçu que pour les différents partenaires, institutions et organismes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement à la création d'entreprise (dans les domaines du commerce ou des prestations de services)</li> <li>• Former à la gestion administrative de l'entreprise dans le cadre des droits et obligations en tant que chef d'entreprise et en tant que bénéficiaires d'allocations ou de minimas sociaux</li> <li>• Faire reconnaître et prendre en compte les modes d'activités spécifiques : travail indépendant, micro-activités (commerce, artisanat, prestations de service aux particuliers ...)</li> <li>• Formation / information des partenaires, institutions et organismes</li> </ul>

<b>Moyens et outils</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 formateurs.</li> <li>• Réunions collectives de 1<sup>ère</sup> information préalable à la création.</li> <li>• RDV individuels et RDV dématérialisation</li> <li>• Outils adaptés : Cahier de recette simplifié, modèles pour les déclaratifs, calcul de cotisations, renouvellement de CMU.</li> <li>• Structures intervenant sur le champ de la création d'activité.</li> </ul>

<b>Instance de suivi</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>
Réunions d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants aux réunions d'information</li> <li>• Nombre de créations</li> <li>• Nombre d'entreprises maintenues et accompagnées</li> <li>• Nombre de personnes bénéficiaires du RSA accompagnées dans le cadre de la convention signée avec le CD91</li> </ul>

<b>Échéancier/calendrier</b>
Tout au long de l'année

<b>Évaluation/Bilan 2016</b>	
------------------------------	--



<p><b>Pour 2016 nous avons reçu 686 personnes</b></p> <p>Nombres d'heures : 1754 h Durée moyenne/personne : 2,6 h</p> <p><b>456 soit 66% relèvent de la convention RSA 91</b></p> <p>Nombres d'heures : 1269 h Durée moyenne/personne : 2,8 h</p> <p><b>A ce titre, nous avons accompagnées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>98 personnes vers la création.</b> <b>Il en ressort 65 créations effectives, 20 sont en cours de création et 13 n'ont pas donné suite à la réunion de la 1<sup>er</sup> information.</b></li> </ul> <p>Nombres d'heures : 270 h Durée moyenne/personne : 2,8 h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>95 entrepreneurs ayant créé en dehors de l'ADGVE bénéficiaire du RSA 91.</b></li> </ul> <p>Nombres d'heures : 271 h Durée moyenne/personne : 2,9 h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>55 entrepreneurs ayant créé en 2015</b></li> </ul> <p>Nombres d'heures : 95 h Durée moyenne/personne : 1,7 h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>208 entrepreneurs ayant créé entre 1997 et 2014</b></li> </ul> <p>Nombre d'heures : 633 h Durée moyenne/personne : 3 h</p> <p><b>230 entrepreneurs ont été accompagnés Hors convention RSA 91</b></p> <p>Nombre d'heures : 485 h Durée moyenne/personne : 2,1 h</p> <p><b>Bilans d'activité RSA 91 et fiches de liaisons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilans d'activité : 39</li> <li>• Fiches de liaison : 26 <i>liaisons avec les services instructeurs avec ou sans fiches.</i></li> </ul> <p><b>Actions dématérialisées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes reçues : 250</li> <li>• Actions : 581</li> </ul> <p><b>Formation / relation partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre de commerce</li> <li>• Chambre de métiers</li> <li>• CPAM</li> <li>• RSI</li> <li>• CAF</li> <li>• FNASAT</li> <li>• Conseil Départemental</li> </ul>	<p><b>&lt;=/ Commentaire du bilan</b></p> <p><b>Le nombre d'entrepreneurs accompagnés en 2016 est en nette augmentation comme nous avions déjà pu le constater les années précédentes.</b></p> <p><b>La généralisation de la dématérialisation est toujours d'actualité pour expliquer cette situation.</b></p> <p><b>Nous avons accompagné 28 personnes de plus vers la création par rapport à 2015. 98 en 2016 contre 70 en 2015.</b></p> <p><b>Nous avons reçu 60 personnes de plus, hors convention, en 2016 par rapport à 2015 (170) qui n'ont pas été en mesure de trouver les services que nous proposons auprès d'associations sur d'autres départements.</b></p>
--	---

## Perspectives 2017

L'activité n'est plus financée par le département. Elle s'arrête.

### **Focus**

#### Dématérialisation : un obstacle à surmonter pour les travailleurs indépendants

Un tiers des personnes reçues au cours de l'année 2016 (250 entrepreneurs), l'ont été pour des accompagnements liés à la généralisation de la dématérialisation.

Nous constatons que les services et administrations de droit commun peinent à mettre en place des accompagnements spécifiques dont les entrepreneurs bénéficient auprès de notre service.

La plupart des entrepreneurs sont en situation d'illettrisme ou/et ne possèdent pas le matériel nécessaire.

Nous avons effectué 581 actions dématérialisées dont une bonne partie est due à des réorientations vers notre association par les services de droit commun se désengageant de leurs obligations d'accompagnement.

Notre travail consiste à essayer de modifier l'approche que les entrepreneurs ont quant à la gestion de leur activité indépendante : comment passer du support papier vers un support dématérialisé ? La demi-journée de permanence consacrée aux accompagnements dématérialisés permet d'aborder des temps de formation à l'outil informatique.

A partir de ces temps de formation, nous élaborons des outils afin de donner plus d'autonomie aux entrepreneurs à cette nouvelle gestion par l'intermédiaire, par exemple, de copie d'écran sur support papier afin qu'ils puissent reproduire les différentes étapes.

Néanmoins, la transition reste extrêmement compliquée et doit être pensée dans le temps.

Nous constatons nombre de situations de non recours, de bugs informatiques, entraînant de multiples ruptures de droits ou de non gestion administrative engendrant de grandes difficultés dans leur rétablissement.

Sans notre expertise, dans une grande majorité des situations, il est peu probable que les personnes aient été en mesure de rétablir leurs droits par elles-mêmes. La technicité à mettre en œuvre s'avère être, dans la plupart des cas, uniquement à la portée d'un public ou de professionnels avertis ayant une bonne connaissance des dispositifs.

Fort est de constater que la simplification que devait apporter la dématérialisation ne peut d'évidence s'appliquer de manière simple auprès du public reçu par le service économique de l'ADGVE.

La marge d'autonomie acquise par les entrepreneurs au cours de leurs années de formation (avant la dématérialisation) s'en trouve particulièrement compromise.

Comme expliqué précédemment, la formation doit être repensée tant sur sa forme collective, que de manière individuelle afin d'être adaptée aux spécificités du public que nous recevons et s'opère sur le long terme.

## 6-2 ACCES VERS L'EMPLOI SALARIE

Dans le cadre de :  
Accès à l'emploi et à l'activité économique

### Acteurs

- Pilote : ADGVE
- Partenaires : CG91, Etat
- Référent ADGVE : Le chargé d'accompagnement social + un chargé de formation + une stagiaire
- Public cible : Toute personne souhaitant accéder à l'emploi salarié, principalement un public jeune

### Constat

Statut discriminatoire  
Difficultés d'accès aux droits et à l'autonomie  
Vécu d'exclusion  
Travailler tout en gardant sa culture  
Manque de connaissances dans les méthodes de recherche d'emploi.  
Aucune expérience professionnelle  
Faible niveau en lecture et écriture

### Objectifs

- Offrir un ensemble de moyens pour accéder à l'emploi
- Accompagner la demande vers des organismes partenaires
- Soutenir et organiser les méthodes de recherches

### Moyens et outils

- Entretiens individualisés et méthode adaptée à chacun.
- recherche d'offres sur les différents médias – Journaux – Sites spécialisés.
- rédaction de CV et lettres de motivations
- Aide au remplissage des formulaires de Pôle-Emploi et les préparations aux entretiens
- Mise en relation avec des structures d'insertion par l'activité économique (les S.I.A.E.) du 91
- Mise en relation avec les Missions Locales – et suivi du parcours
- Apprentissage et perfectionnement dans les techniques de prospection des offres
- Suivi dans les différentes étapes des parcours
- Contacts avec les partenaires avec des fiches de liaisons. – et suivi du parcours

### Instance de suivi

A partir du premier entretien, les séances de travail suivent en fonction des résultats de la recherche

### Indicateurs de suivi

- Nombre de demandes
- Nombre de situations abouties par une embauche
- Nombre de fiches de liaisons avec les partenaires
- Nombre de situations en cours de résolution

### Échéancier/calendrier

Evaluation des dossiers et des situations individuelles au cas par cas

## Evaluation/Bilan année 2016

- 30 personnes concernées sur la recherche d'emploi (26) et la formation (4)
- 47 interventions
- Durée d'accompagnement : 43h31 durée total – soit une moyenne de 56mn par intervention
- Partenaires : MDS – Associations d'Insertion Missions Locales (Massy - Evry – Corbeil et Arpajon) – Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) à Fleury Mérogis et hors Essonne – Pôle Emploi

## <=/ Commentaire du bilan

Les données quantitatives sont supérieures à 2015. L'apport d'une stagiaire éducatrice a augmenté le volume de l'action.

Pour ceux qui trouvent un emploi, les durées d'embauches vont de quelques jours à quelques semaines.

Les secteurs professionnels sont :

Restauration rapide. -Missions auprès d'agences d'intérim. -Ramassage d'ordures ménagères - Chantiers d'insertion dans le cadre des PLI (Plan Local d'Insertion) sur des postes d'entretien d'espaces verts.

Les entretiens sont individuels. Un suivi personnalisé accompagne chaque situation

## Perspectives 2017

Si les financements nous le permettent, nous comptons poursuivre et consolider les moyens déjà mis en place à savoir :

Affichage dans nos locaux :

- Un tableau avec les offres d'emploi envoyées par la référente technique RSA (RTISP)
- Les différents « Forums de l'Emploi » dans les Villes du département.

Soutien et aide pour la rédaction de CV – Conseils pour la rédaction de lettres de motivation – Création de son propre espace de recherche sur un ordinateur de l'E.P.N.E.

Inciter l'autonomie dans la recherche et le suivi par l'initiation et le perfectionnement de l'utilisation d'Internet comme outil de recherche :

Maintenir et développer les contacts auprès des partenaires comme des Associations Intermédiaires Les Missions Locales et les agences de Pôle Emploi - Des agences d'intérim de l'Essonne.

Mise en place dans l'accompagnement et la recherche d'emploi, de séances collectives afin de mutualiser les recherches et que chacun s'enrichisse des expériences des autres.

<b>7-1 ACOMPAGNEMENT INDIVIDUEL L'HABITAT</b>	<b>A</b> Orientations : Lutter contre les discriminations
---	--

### Acteurs

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : ADGVE</li> <li>• Partenaires : pôles juridiques de l'ANGVC et de la FNASAT/ professionnels du droit et de la justice/ Fondation Abbé Pierre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Chargée de mission Habitat</li> <li>• Public cible : « Gens du Voyage »</li> </ul>
--	--

### Constat

### Objectifs

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très peu d'offre publique d'habitat adapté aux gens du voyage</li> <li>• Un habitat privé en caravane peu reconnu qui de ce fait et du manque d'offre publique se développe aux marges du droit de l'urbanisme</li> <li>• Vécu d'exclusion et sentiment de discrimination face à des démarches complexes et non-accompagnées dans le droit commun : demandes d'autorisations d'urbanisme, de raccordement aux réseaux, de logement adapté.</li> <li>• Difficultés d'accès au droit commun car personnel peu formé sur l'urbanisme et le statut de la caravane etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les ménages sur leurs droits</li> <li>• Les accompagner dans le montage de dossiers pour faciliter l'accès aux droits</li> <li>• Sensibiliser et faire le lien auprès des structures de droit commun</li> <li>• Révéler des carences quantitatives et qualitatives en vue d'obtenir des réponses adéquates</li> </ul>
--	---

### Moyens et outils

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargé de mission Habitat diplômé d'un master 2 Urbanisme et aménagement</li> <li>• Appui technique des pôles juridiques de l'ANGVC et de la FNASAT</li> <li>• Fonds privés : Subvention Fondation Bruneau</li> <li>• CG91 : Lutte contre les discriminations et DDCS : convention socio éducative</li> </ul>
--

### Instance de suivi

### Indicateurs de suivi

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions d'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de dossiers suivis / nature des demandes</li> <li>• Nombre de ménages et de territoires concernés</li> </ul>
---	--

### Échéancier/calendrier

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action pérenne</li> </ul>
--

### Évaluation/Bilan 2016

<p>- <b>55 interventions</b> (temps moyen de rendez-vous : 47 minutes, temps moyen de travail hors rendez-vous : 35 minutes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>40 % relatives à l'accès (ou non-accès) à l'habitat soit :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 % de DALO</li> <li>• 6 % de demandes de logement social classique</li> <li>• 15 % relatives à l'errance</li> <li>• 15 % pour des recherches de terrain</li> </ul> </li> <li>• <b>44 % relatives à l'amélioration de l'habitat soit :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 35 % d'accès aux réseaux (raccordements en eau et électricité)</li> <li>• 10 % d'autorisations d'urbanisme</li> </ul> </li> <li>• <b>15 % relatives au maintien dans l'habitat soit :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 % concernant la gestion des papiers et des factures</li> <li>• 8 % concernant les litiges liés à l'urbanisme</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>&lt;= / 1 du bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une forte demande relative au non-accès à l'habitat</b></li> <li>• <b>Une forte demande en raccordements aux réseaux qui représente la majorité des demandes</b></li> <li>• <b>Un nombre de ménages sous-estimé car lors d'un accompagnement dans le cadre d'une expulsion souvent un seul ménage comme interlocuteur (l'expulsion peut concerner plus de 20 ménages)</b></li> </ul>
---	---

- 2 % liés à une expropriation ou à un risque de projet.
- **79 ménages concernés, soit 250 personnes**
- **22 communes concernées**, dont 20 en Essonne et 2 hors département

### Perspectives 2017

- Suivi des actions d'accompagnement pour l'accès, le maintien et l'amélioration de l'habitat-caravane
- Travail en lien avec les autres associations luttant contre l'exclusion, notamment par le biais de la FNASAT et de l'ANGVC.
- Participe à l'appel à projet de lutte contre l'habitat indigne de la Fondation Abbé Pierre.
- Participe à l'appel d'offre « Mise en œuvre du droit au logement » de la région Ile-de-France. Coordonné par la FNASAT, ce projet vise à harmoniser les actions de trois associations franciliennes (ADGVE91, ADEPT93 et ADVOG95) pour la mise en œuvre du droit au logement et à l'habitat pour les Gens du voyage.

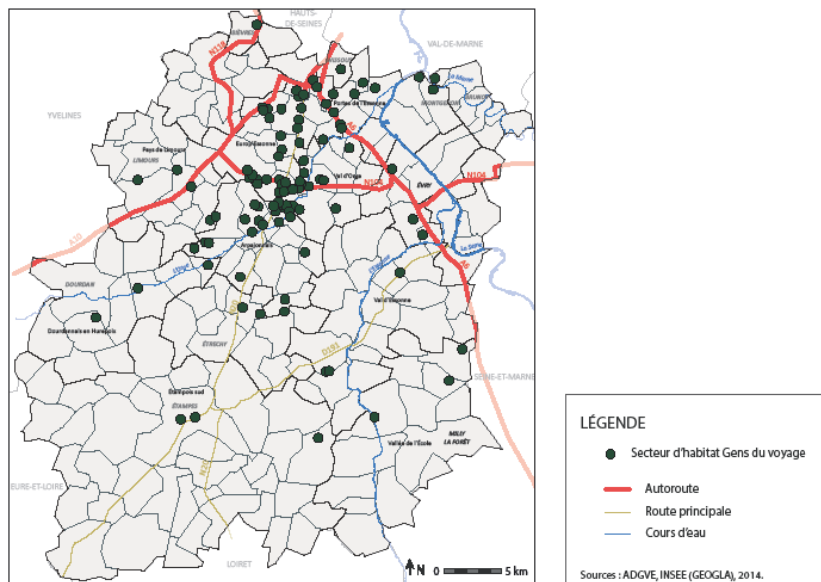
### Focus

#### ⇒ La caravane, un habitat non reconnu

En France, la caravane n'est ni reconnue comme habitat ni comme un logement. Or, ce mode de vie est partagé par plus de 500 000 personnes en France.

Les lois Besson de 1990 et de 2000 prévoient la construction d'aires d'accueil pour les communes de plus de 5 000 habitants. Ces équipements sont prévus pour répondre au besoin des Gens du voyage en itinérance, et donc sur le mode de l'hébergement.

#### Estimation des secteurs d'habitat des Gens du voyage en Essonne



Par ailleurs, une grande partie des personnes vivant en caravane est concernée par un besoin en habitat. Cela concerne des personnes habitant en résidence mobile dans un territoire donné, au sein duquel ils y exercent quotidiennement leurs activités familiales, professionnelles et sociales.

Les politiques publiques ne reconnaissent pas la caravane en tant qu'habitat et elles participent à précariser ce mode de vie. La caravane devient donc un objet qui n'a pas sa place dans le paysage

urbain en tant que résidence principale.

#### ⇒ Une offre publique d'habitat qui ne répond ni qualitativement ni quantitativement aux besoins

En Essonne, environ 3 300 ménages vivent en caravane, soit 10 000 personnes, c'est-à-dire 0,8% de la population du territoire. L'ADGVE (Association départementale Gens du voyage de l'Essonne) estime que 3 000 ménages sont installés sur des terrains privés, de manière licite ou non. En 2015, l'ADGVE a recensé un peu plus de 1 000 terrains concernés par des personnes vivant en caravanes de façon permanente.

L'ancienneté d'installation des caravanes sur ces terrains est en moyenne de 20 ans, preuve d'un ancrage territorial. Ces terrains sont occupés par des propriétaires vivant en caravane (77%) et par seulement 12% de personnes « sans droit ni titre » (le reste de ces statuts d'occupation sont d'une grande variété : locataires, sous-locataires ou personnes hébergées).

Ce besoin d'ancrage se manifeste aussi par la saturation des aires d'accueil. Or, ces équipements publics ne répondent pas aux besoins.

En effet, plus de 150 ménages sont installés à l'année sur les aires permanentes d'accueil, alors que la loi prévoit 3 mois de stationnement au maximum. D'autre part, les aires d'accueil sont en nombre insuffisant. Ainsi, seuls 45% des places de stationnement d'aires d'accueil sont réalisées en 2013, alors que le Schéma

départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage en Essonne fixe une obligation de réalisation de 937 emplacements. Ceci explique pourquoi au moins 250 ménages sont en situation d'errance contrainte, voyageant d'expulsion en expulsion. Les aires d'accueil ne répondent qu'à une partie de la demande : l'itinérance. En revanche, la demande habitat et d'ancrage en Essonne n'est pas prise en compte, ce qui rend ce mode de vie de plus en plus précaire.

### ⇒ Quelles marges de manœuvre ?

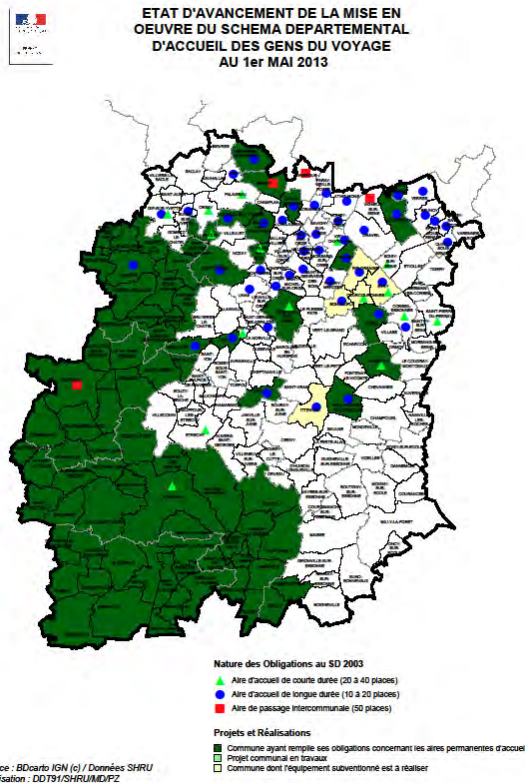
L'ADGVE accompagne individuellement des ménages qui vivent en résidence mobile pour favoriser leur accès à un habitat ou dans le but d'améliorer leurs conditions d'habitat.

Par ce biais, le but de l'ADGVE est de faire reconnaître le droit à un habitat permettant de conserver le mode de vie en caravane. C'est-à-dire favoriser l'accès à un lieu de vie privé et familial, décent et sécurisé par un statut d'occupation (propriétaire ou locataire).

C'est pourquoi l'ADGVE, en lien avec la FNASAT, accompagne les ménages vivant en caravane dans l'accès à l'habitat, le maintien dans l'habitat et dans l'amélioration de l'habitat-caravane.

Ces accompagnements requièrent des compétences techniques en terme juridique, urbanistique et social

ainsi qu'une maîtrise spécifique des problématiques liées à l'habitat-caravane.



## 7-2 APPUI ET CONSEIL AUX COLLECTIVITES ET AUTRES ACTEURS LOCAUX POUR L'HABITAT

Orientations :  
Lutter contre les discriminations

### Acteurs

- Pilote : ADGVE
- Partenaires : Conseil Général et Etat, PDALPD
- Référent ADGVE : Chargée de mission Habitat
- Public cible : Collectivités locales, bailleurs sociaux, associations et structures dans le champ du logement et de l'habitat.

### Constat

- Besoin de connaissance et d'accompagnement des collectivités et autres acteurs locaux relatifs à l'habitat spécifique des « Gens du voyage »

### Objectifs

- Développer le centre social en tant que lieu ressource opérationnel

### Moyens et outils

- Chargé de mission Habitat diplômé d'un master 2 urbanisme et aménagement
- Appui des services de droit commun, notamment des services de la Direction Départementale des Territoires et du Conseil Général

### Instance de suivi

- Réunions partenariales

### Indicateurs de suivi

- Territoires concernés
- Nature des demandes

### Échéancier/calendrier

- Toute l'année

### Evaluation/Bilan 2016

- 3 communes
- Nature des demandes : Demandes de médiation, de solutions pour reloger des familles

#### <=/ Commentaire du bilan

Une partie de l'action s'inscrit en complémentarité de l'observatoire et des situations repérées lors des enquêtes réalisées dans ce cadre.

Le reste de l'action est subordonnée à des sollicitations émanant des collectivités dans le cadre de projets précis (opérationnels, élaboration de documents relatifs aux gens du voyage etc.)

### Perspectives 2017

- L'ADGVE souhaite dans le cadre de son agrément centre de formation développer les propositions envers les services communaux et intercommunaux relatives à l'information et la formation sur la thématique de l'habitat des gens du voyage (projets d'habitat adapté et accompagnement de l'habitat privé à travers l'élaboration de documents d'urbanisme et les demandes d'autorisations spécifiques). Par ailleurs, l'association souhaite communiquer sur ses actions liées à l'habitat.



## Focus

En 2016, un dossier a particulièrement mobilisé le service habitat de l'ADGVE :

Suite à l'expulsion d'un groupe familial ancré sur la commune de Bièvres depuis plus de 20 ans, l'ADGVE a souhaité alerter sur la situation critique de ce groupe familial condamné à l'errance depuis plus de 8 mois.

Ces personnes qui n'avaient jamais connu l'itinérance, se voient aujourd'hui contraintes de se déplacer au gré des expulsions à répétition. Sans accès aux raccordements à l'eau ni à l'électricité, sans accès aux sanitaires, ces familles ont basculé dans une précarité sévère.

Or, cette situation était reconnue comme prioritaire dans la fiche action n°7 du PDALPD 2010-2014.

C'est pourquoi l'ADGVE, via le collectif de soutien aux familles de Bièvres, a alerté la commune de Bièvres à plusieurs reprises afin de trouver des solutions de relogement en prenant en compte le mode d'habitat en caravane. Elle a fait de même avec la commune d'Igny et de Vauhallaan.

Sans réponse, les familles concernées sont toujours dans l'errance.

<b>7-3: SENSIBILISATION SUR LES DISCRIMINATIONS EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC</b>	<p><b>Dans le cadre de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Le Centre Social, pôle-ressource</li> <li>2 - Accompagner vers les structures locales</li> <li>3 - Développer une parole collective</li> <li>4 - Développer la connaissance des familles et la veille sociale sur l'ensemble du territoire</li> </ul>
--	---

**Acteurs**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote : ADGVE</li> <li>• Partenaires : communes, centre culturel, associations, centres sociaux, MDS, MJC, clubs de prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent ADGVE : Equipe d'organisation du festival (3 salariés)</li> <li>• Public cible : Tout public</li> </ul>
---	---

**Constat**

Méconnaissance du grand public envers les familles du voyage et idées préconçues réciproques

**Objectifs**

- Favoriser des rencontres entre voyageurs et non voyageurs autour de moments festifs
- Faire tomber les barrières et préjugés réciproques à travers l'échange avec l'autre
- Créer des liens avec des villes accueillant des voyageurs et sensibiliser les instances locales
- Permettre aux habitants, voyageurs ou non, de se produire publiquement dans leur discipline artistique
- Valoriser les familles Gens du voyage à travers la présentation d'expos, films,...
- Créer des outils de sensibilisation en amont du festival de l'ADGVE, présenté lors d'autres événements tout au long de l'année (expositions, film)

**Moyens et outils**

- Financement : CD91 Lutte contre les discriminations
- Partenariat avec la ville qui accueille le festival (ou autres événement culturel) pour assurer une aide logistique et de mise en lien avec les structures locales
- Créer un réseau autour de l'organisation du festival annuel
- Mettre en place une stratégie de communication sur ce festival
- Supports de sensibilisation (expositions, films, jeu pédagogique)

**Instance de suivi**

Comité de suivi : états des lieux réguliers de l'organisation du festival, et événements culturels, compte-rendu de réunions, bilans, évaluations avec les structures participantes au festival

**Indicateurs de suivi**

- Réunions régulières 6 mois par an (octobre à mai) de l'équipe coordinatrice du festival
- Réunions extérieures avec les partenaires locaux impliqués
- Participation et fréquentation le jour de l'évènement
- Bilan quantitatif et qualitatif en fin d'action des différentes structures participantes

**Échéancier/calendrier**

Le festival « roues libres » est une action annuelle. Préparation de l'évènement les 6 mois qui précèdent. Les autres participations à des événements, circulation de nos expositions, etc ont lieu à tout moment dans l'année sur demande.

## Evaluation/Bilan 2016

<ul style="list-style-type: none"><li>• 3 salariés ont été mobilisés sur l'organisation du festival à raison de 2h/ semaine sur l'année et un à deux salariés sur les autres évènements</li><li>• L'ensemble de l'équipe et du CA ont été mobilisés la veille et le jour du festival</li><li>• Publics :<ul style="list-style-type: none"><li>• 500 personnes ont participé à l'évènement Festival « Roues libres »</li></ul></li></ul>	<p><b>&lt;=/ Commentaire du bilan</b></p> <p><b>Les différents outils réalisés en amont des évènements (expositions, film, jeu) sont exploités tout au long de l'année à travers des actions de formation/sensibilisation au public.</b></p> <p><b>La multiplicité et la diversité de ces outils au fil des années, nous permettent de répondre plus largement aux demandes et besoins des partenaires (MDS, Etablissements scolaires, associations, ...) du département.</b></p> <p><b>Le festival engendre une plus grande visibilité sur nos actions et à travers nous vers la culture et le mode de vie des familles du voyage.</b></p>
---	---

### **ACTIONS REALISEES PAR L'ADGVE**

#### ***Fête de la ville de Bretigny sur le thème des arts forains anciens : 21 mai 2016***

##### **Actions :**

- Stand ADGVE avec exposition
- Projection en boucle du film « à chacun son cirque » réalisé par l'ADGVE
- Jeu « qui suis-je ? » sur les métiers anciens pratiqués par les familles du voyage. Ce jeu été réalisé par l'ADGVE pour cet évènement.
- Deux animations musicales proposées par l'ADGVE :

**Public :** Bretignolais, dont familles du voyage locales

**Nombre :** 1500 personnes sont passé sur le site dans la journée

**Bilan :** objectifs atteints : mélange des publics, annonce du festival « roues libres »

#### ***Journée de la diversité organisée par l'association MOZAIQ***

**Actions :** Stand ADGVE : table de lecture + jeu « qui suis-je ? » sur les métiers anciens pratiqués par les familles du voyage + prestation musicale

**Date :** Dimanche 5 juin

**Lieu :** Place Beaulieu à la Ville Du Bois

**Public :** 450 personnes

#### ***5<sup>ème</sup> édition du Festival « Roues libres »***

**Date :** 23 et 24 septembre 2016

**Lieu :** Esplanade du théâtre Jules Verne de Bretigny-sur-Orge

**Action :** Dans le cadre d'un partenariat engagé avec le CD91 pour la lutte contre les discriminations, et les collectivités locales concernées, l'Association organise chaque année un évènement festif et convivial qui a pour objet de permettre une rencontre entre tous les habitants de la ville et au-delà, voyageurs ou non.

La manifestation se veut être un espace d'expression pluridisciplinaire disponible à tous les voyageurs et à tous les habitants et associations locales, mais c'est aussi l'occasion de faire tomber les préjugés et représentations qui existent de part et d'autre à travers des expositions, des concerts, des animations, des

témoignages et des rencontres.

Sous le chapiteau du Rudi Llata Circus, a donc eu lieu la cinquième édition du festival itinérant « Roues Libres » créé par l'ADGVE dans l'idée de rassembler autour d'un évènement festif voyageurs et non-voyageurs.

**Nombre** : Près de 500 personnes ont participé aux différentes animations et attractions proposées

### **Focus**

Notre festival organisé en partenariat avec le cirque Rudy Llata et son chapiteau a pu accueillir en amont du festival deux classes d'une école de la ville, dans le chapiteau, dont le projet d'école était orienté sur le cirque. Nous avons cherché cette année à y ajouter une dimension pédagogique à travers la classe ouverte. Les enseignants ont fait cours sous le chapiteau et la famille Rudy Llata a raconté son parcours, son histoire et mis en lumière ce que signifie être circassien aujourd'hui.

Par ailleurs des classes ont été invitées pour participer et observer le montage du chapiteau dans leur ville... un moment magique.

Nous sommes également allés à la rencontre des familles présentes sur ce même territoire. Afin de les rencontrer, présenter notre action et proposer des activités de loisirs pour les vacances d'été.

### **PROGRAMME** :

Le vendredi 23/09 de 18h à minuit a donc eu lieu notre festival (spectacle cirque, musique et danse, repas partagé, exposition,...). Un repas, préparé « sur place » par les familles a été proposé aux festivaliers avant le concert de Gipsy roots

Le samedi 24 et le dimanche 25/01, nous étions associé au we « import-export » organisé par le théâtre de Bretigny... le chapiteau s'est pour l'occasion transformé en « café culturel » avec les expos, vidéo en boucle, stand ADGVE.

### ***Participation à la journée de mutualisation des centres sociaux de l'Essonne***

**Action** : Stand ADGVE avec animation du jeu « la place ou la poisse »

**Date** : 29/11/2016 :

**Lieu** : espace culturel Baschet à Saint-Michel-Sur-Orge

**Public** : 200 personnes (professionnels et bénévoles de tous les centres sociaux participants)

### **PERSPECTIVES 2017**

**Nouvelle édition du festival roues libres sera envisagée si nous parvenons à trouver de nouvelles subventions, car celle accordée jusque là par le département a été supprimée. La date et le lieu ne sont pas encore déterminés à ce jour**



Association Départementale  
**Gens du Voyage de l'Essonne**

reconnue d'intérêt général

16, rue du bel air  
Z.I. de l'églantier  
91090 Lisses

Tél. : 01 60 86 09 50  
adgve@wanadoo.fr

[www.adgve.com](http://www.adgve.com)